



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

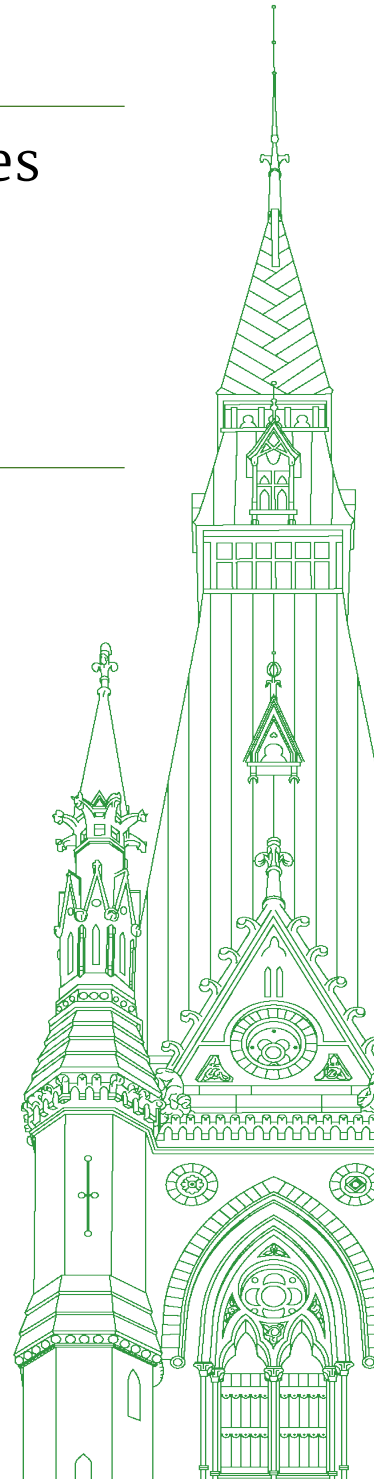
Comité permanent des pêches et des océans

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 032

Le lundi 20 avril 2026

Président : Patrick Weiler



Comité permanent des pêches et des océans

Le lundi 20 avril 2026

• (1100)

[Traduction]

Le président (Patrick Weiler (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, Lib.)): Chers collègues, je déclare la séance ouverte.

[Français]

Je vous souhaite la bienvenue à la 32^e réunion du Comité permanent des pêches et des océans.

[Traduction]

Je vais pour commencer reconnaître que nous nous trouvons sur le territoire ancestral non cédé du peuple algonquin anishinabe, et j'aimerais le remercier de nous laisser effectuer nos travaux sur les terres dont il est l'intendant depuis la nuit des temps.

Conformément à l'article 108 du Règlement, le Comité se réunit pour poursuivre son étude sur les facteurs déterminants et les dates d'ouverture et de fermeture des saisons de pêches.

[Français]

Conformément au Règlement, la réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride. Certains députés sont présents dans la salle et d'autres participent à distance à l'aide de l'application Zoom.

[Traduction]

Avant de poursuivre, j'aimerais demander à toutes les personnes ici présentes de consulter les lignes directrices figurant sur la table.

Conformément à nos motions habituelles, je peux confirmer aux membres du Comité que tous nos témoins ont effectué les tests requis.

J'aimerais demander aux membres et aux témoins d'attendre que je les nomme avant d'intervenir. Pour ceux qui se joignent à nous par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro, et veuillez vous mettre en sourdine quand vous n'intervenez pas.

[Français]

En ce qui concerne l'interprétation, ceux qui participent au moyen de l'application Zoom peuvent choisir, au bas de leur écran, entre le parquet, l'anglais ou le français. Ceux qui sont dans la salle peuvent utiliser l'oreillette et choisir le canal désiré.

[Traduction]

Je tiens à vous rappeler que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

[Français]

Pour les députés qui sont présents dans la salle, si vous souhaitez prendre la parole, veuillez lever la main. Quant aux députés qui

participent au moyen de l'application Zoom, veuillez utiliser la fonction « Lever la main ». Le greffier et moi-même ferons de notre mieux pour maintenir l'ordre de parole, et nous vous remercions de votre patience à cet égard.

[Traduction]

Avant de passer aux témoins, M. Small aimerait soulever un point.

Clifford Small (Central Newfoundland, PCC): Merci, monsieur le président.

Avant d'aller plus loin, dans la motion relative à l'étude, on demande à la ministre Thompson de comparaître pendant deux heures. Je me demandais si le Comité pouvait savoir si quelqu'un l'en avait informée. Comparaitra-t-elle réellement devant notre comité pour discuter de cette étude?

Le président: Je vais demander au greffier de vous répondre.

Le greffier du Comité (Maxime Ricard): On a envoyé une invitation à son bureau quand nous avons commencé l'étude, et je n'ai pas encore reçu de réponse.

• (1105)

Le président: Sur ce, j'aimerais souhaiter la bienvenue à nos témoins.

Nous accueillons, par vidéoconférence, Mme Melissa Collier, pêcheuse commerciale.

[Français]

Ensuite, nous avons Daniel Desbois, président de l'Association des crabiers gaspésiens inc.

[Traduction]

Nous allons commencer par les déclarations liminaires; vous avez un maximum de cinq minutes chacun. Madame Collier, vous avez la parole.

Melissa Collier (pêcheuse commerciale, à titre personnel): Bonjour. Merci de m'avoir invitée parmi vous aujourd'hui.

Je m'appelle Melissa Collier, je suis pêcheuse commerciale. Mon époux et moi pêchons sur notre bateau de 42 pieds, le *Lisa Jess*. Notre port d'attache est Campbell River et nous habitons à Courtenay, en Colombie-Britannique.

Comme la plupart des pêcheurs de la Colombie-Britannique, nous pêchons plusieurs espèces. Nous pêchons le flétan, la morue-lingue, le pétoncle nageur et le saumon. Je ne suis pas une experte et je ne représente aucune association ni aucun organisme. Je suis ici pour représenter nos familles de pêcheurs et vous faire part de nos expériences personnelles.

La pêche est une industrie imprévisible. Nos vies dépendent des marées, de la météo et du cycle de vie de toutes les espèces que nous pêchons. Il y a de nombreuses variables inconnues, et nous devons souvent prendre des décisions importantes sans préavis et sans aucune information; toutefois, certaines choses sont prévisibles, et nous finissons par en dépendre. Nous savons que la saison de la pêche au flétan commence en mars. Nous savons que la saison de la pêche à la crevette commence en mai. Nous savons que nous passerons l'été à pêcher le saumon et que la pêche au saumon keta commence au mois d'octobre.

À l'époque, nous pouvions nous fier aux dates d'ouverture des pêches, même si elles pouvaient être déplacées et modifiées. Nous savions à quel moment l'avis serait donné. Nous savions que la pêche ouvrirait à peu près aux mêmes dates que l'année précédente, tant et aussi longtemps qu'il y avait du poisson. L'abondance était synonyme d'accès. Nous pouvions élaborer un plan d'affaires et avoir une idée générale de notre saison de pêche, mais la gestion des pêches a beaucoup changé. Les avis semblent nous parvenir plus tard. La période qui sépare la réception de l'avis et l'ouverture des pêches est plus courte. L'abondance n'est plus synonyme d'accès.

Quand je me préparais pour aujourd'hui, j'ai vraiment eu de la difficulté à mettre le doigt sur ce dont je voulais vous parler. Il y a tellement d'exemples de situations où nous recevons un court préavis, peu clair, qui ne nous dit pas pourquoi, par exemple, la saison de la pêche au saumon keta qui avait toujours ouvert en septembre ouvre maintenant la plupart du temps au milieu du mois d'octobre, et pourquoi on reçoit l'avis 24 heures plus tôt seulement. Dans le Nord, c'est maintenant devenu chose courante de ne recevoir que deux semaines de préavis, ce qui est loin d'être suffisant quand vous avez besoin d'une semaine ne serait-ce que pour vous rendre sur le lieu de pêche.

L'histoire qui me revient toujours en tête, c'est notre pêche au saumon rouge de 2022. Ma famille détient deux permis de pêche au saumon, un permis de pêche à la traîne du Nord dans la zone F, qui nous permet de pêcher le saumon dans la région d'Haida Gwaii, et un permis de pêche à la traîne dans la zone H, qui nous permet de pêcher sur la côte Est de l'Île de Vancouver.

À l'époque, il n'y avait qu'un permis pour la pêche au saumon pour toute la côte, mais, dans les années 1990, on en a créé trois. Mon beau-père a été prévoyant et il a investi dans deux permis parce que, à l'époque, la pêche dans le Nord commençait essentiellement en juin et en juillet, et la pêche dans le Sud commençait en août. Avoir les deux permis nous a permis d'accéder aux deux zones durant une même saison et de nous adapter, au besoin, selon les zones qui étaient plus rentables d'une année à l'autre. Cela a changé en 2019. Depuis, l'ouverture de la pêche au saumon chinook a été repoussée à la deuxième ou à la troisième semaine d'août, soit environ un mois plus tard. Compte tenu de cette ouverture tardive, nous ne pouvons plus nous servir de nos deux permis pour pêcher dans le Nord et dans le Sud. Nous devons choisir, et c'est ce que nous avons fait en 2022.

La grande remonte de saumon rouge dans le fleuve Fraser se fait habituellement tous les quatre ans, et, en 2022, on prévoyait qu'elle serait très importante. Les pêches au saumon rouge et au saumon chinook sont très comparables sur le plan financier; toutefois, les zones de pêche au sud sont plus proches, et les ports de déchargement aussi, donc le coût global pour accéder à la pêche est considérablement plus bas, compte tenu surtout du prix de l'essence.

Nous avons choisi de rester au sud. Nous avons préparé notre bateau. Nous avons réuni un équipage. Nous avons fait le plein de nourriture et d'essence, et nous avons observé. À la fin du mois de juillet, nous avons examiné la pêche d'essai. Nous avons communiqué avec des pêcheurs ayant des dizaines d'années d'expérience de plus que nous pour tirer profit de leurs connaissances. Tout semblait prometteur. « La pêche va ouvrir, c'est évident, peut-être plus tard qu'à l'habitude, mais il est évident qu'elle sera ouverte la deuxième semaine d'août. » C'est ce que l'on nous a dit. Les chiffres de la pêche d'essai continuaient d'augmenter. On a ouvert la pêche à des fins alimentaires, sociales et rituelles. Cela avait l'air prometteur, mais nous n'avions toujours pas reçu d'avis.

Les deux ou trois premières semaines, nous avions toujours le temps de changer notre fusil d'épaule. Nous pouvions changer de destination. Nous pouvions aller au nord. C'est pour cela que nous avons plus d'un permis. Nous pouvons changer d'idée et élaborer des plans pour prendre les décisions qui s'imposent pour compenser quand il n'y a tout simplement pas de poisson, mais en 2022, ce n'était pas le cas; les poissons étaient au rendez-vous. Les chiffres de la pêche d'essai étaient bons. Il était déjà arrivé que la pêche ouvre, avec des chiffres inférieurs, donc nous avons attendu. Puis, à la fin du mois d'août, Washington a ouvert sa pêche au saumon. Les données sur les prises ont montré que, pour la pêche à des fins alimentaires, sociales et rituelles, il y avait eu plus de 670 000 prises, et que les pêcheurs commerciaux américains avaient récolté plus de 318 000 poissons. Cumulativement, cela fait plus d'un million de prises; or notre pêche n'avait toujours pas été ouverte.

Après avoir attendu un mois entier une ouverture qui n'est jamais venue, nous avons abandonné et avons commencé à nous préparer pour la prochaine pêche. Le jour où nous avons mis sur notre bateau tout notre équipement pour la nouvelle pêche, de l'équipement complètement différent, on nous a envoyé un avis. Il était horodaté du 7 septembre à 15 h 12, et il y était indiqué que la pêche au saumon rouge ouvrirait le lendemain, le 8 septembre à minuit et une. Cela nous donnait moins de neuf heures. La pêche était seulement permise à l'embouchure du fleuve Fraser, où les poissons ont moins de valeur par rapport à ceux du détroit de Johnstone, en raison d'une mauvaise qualité et de la coloration de l'eau. Le quota était établi à 123 prises par embarcation; la valeur de ces poissons couvrirait à peine le coût de mon carburant.

En 2022, compte tenu de l'ouverture tardive dans le Nord, et puisque nous avons dû choisir entre deux permis et que l'ouverture de la pêche au saumon rouge s'est faite un mois plus tard que prévu, ce n'était pas financièrement viable. Ma famille a perdu les revenus de deux permis et environ un tiers de son revenu prévu pour l'année. Ça, c'est seulement une histoire, mais plein d'autres pêcheurs de tous les secteurs des pêches pourraient vous en raconter d'autres.

J'aimerais pour terminer faire une analogie sur les pêches qui, selon moi, illustre bien notre industrie. Imaginez que vous avez une entreprise, un commerce, disons. Vous achetez l'immeuble, vous payez les factures d'électricité, d'eau, les frais d'entreprise et tous les autres permis dont vous avez besoin pour mener vos activités. Vous avez du personnel et de l'équipement, mais vous n'avez pas la clé pour déverrouiller la porte. Ce n'est pas vous qui choisissez quand vous ouvrez ou vous fermez votre commerce. La plupart du temps, vous ne savez même pas quand on vous fournira les clés. Vous devez seulement être prêts et espérer. C'est ça, le secteur des pêches.

• (1110)

Merci.

Le président: Merci, madame Collier.

[Français]

Monsieur Desbois, vous avez maintenant la parole pour cinq minutes.

Daniel Desbois (président, Association des crabiers gaspétiens inc.): Bonjour monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité.

Je vous remercie de nous donner l'occasion de vous présenter la réalité des pêcheurs de crabe de neige que nous représentons dans le sud du golfe. Bien que nous ne parlions pas au nom de l'ensemble des pêcheurs, les préoccupations que nous soulevons aujourd'hui sont largement partagées sur le terrain.

D'entrée de jeu, il est important de reconnaître que le ministère des Pêches et des Océans, le MPO, a fait des progrès importants au fil des années. Aujourd'hui, les plans de pêche sont disponibles plus tôt, les conditions de permis sont émises à temps et les pêcheurs ont accès aux outils nécessaires, notamment le paiement en ligne. Sur le plan administratif, le système est prêt.

Cependant, malgré ces avancées, un défi majeur persiste: la capacité opérationnelle de réaliser le déglacement à temps. Le système est prêt sur papier, mais pas en mer. Il est aussi important d'être transparent. Cette année, les conditions de glace dans le golfe n'auraient probablement pas permis une ouverture beaucoup plus hâtive, mais de quelques jours, quand même.

Le problème que nous soulevons n'est pas lié à une seule année. Il ne touche pas une année en particulier. C'est la répétition des retards. Chaque printemps, en raison des incertitudes et des retards dans la planification et l'exécution du déglacement, nous perdons systématiquement entre trois et quatre jours de pêche qui pourraient être récupérés. Nous ne demandons pas l'impossible; nous demandons de récupérer les jours qui sont perdus chaque année.

Cette année est un exemple très concret. Des opérations étaient initialement prévues à la fin mars; elles ont été reportées aux 5 et 6 avril pour finalement se réaliser autour du 11 avril au 13 avril.

Sur le terrain, plusieurs problèmes ont été observés: une coordination difficile de l'équipement; l'utilisation de brise-glaces avec des capacités variables selon les zones et, surtout, l'absence d'un remorqueur, essentiel pour maintenir les chenaux ouverts. Ce remorqueur n'étant pas disponible et aucune solution de rechange n'étant prévue, une partie du travail effectué n'a pas pu être pleinement utilisée et les délais supplémentaires se sont accumulés. Même une fois le déglacement complété, les pêcheurs doivent encore attendre une fenêtre météo sécuritaire, souvent sous les 20 nœuds de vent, avant de pouvoir sortir en mer.

Donc, les retards s'additionnent, ils ne se remplacent pas. Chaque journée perdue au printemps devient très difficile à récupérer.

Il faut comprendre une réalité simple de notre industrie: une semaine perdue en avril nécessite environ trois semaines en juin pour atteindre les mêmes captures. Cela signifie que chaque retard déplace l'effort de pêche vers une période où les conditions sont moins favorables, où les coûts augmentent, et, surtout, vers l'arrivée des baleines noires qui deviennent de plus en plus présentes. On déplace l'effort de pêche exactement dans la période la plus à risque,

et c'est là une incohérence importante. Les baleines noires commencent à arriver dans le sud du golfe dès la première semaine de mai. Or, au cours des deux dernières années, nous n'avons observé aucune interaction avec les baleines. Pourquoi? Parce que la pêche s'est déroulée plus tôt. La protection des baleines passe par une ouverture plus hâtive de la pêche, et non plus tardive. Plus on retarde la pêche, plus on augmente le risque pour la baleine noire.

Un autre élément important concerne l'équité entre les régions. Au Québec, nos havres ne sont généralement pas affectés par les glaces. Nous sommes prêts à pêcher plus tôt. Cependant, l'ouverture est retardée en raison des défis de déglacement dans certains ports des Maritimes, notamment à Caraquet et Shippagan. Ainsi, on retarde une pêche sécuritaire au Québec à cause d'un manque de planification ailleurs. Les pêcheurs du Nouveau-Brunswick comprennent cette réalité et partagent nos préoccupations, mais leur dépendance aux opérations du MPO limite leur capacité de contester les décisions.

Un autre défi important concerne la complexité du processus décisionnel. Le comité regroupe aujourd'hui plus d'une centaine d'intervenants, ce qui rend la coordination plus difficile et ralentit la prise de décisions. La diversité des intervenants est essentielle, et nous reconnaissons pleinement l'importance de la participation des communautés autochtones et de l'ensemble des pêcheurs. Le défi que nous soulevons concerne l'efficacité du processus décisionnel, et non la participation elle-même. Il faut s'assurer que cette diversité peut s'exprimer tout en permettant des décisions rapides et efficaces sur le terrain. Le défi n'est pas autour de la table; c'est la capacité de la table de prendre des décisions efficacement.

Dans notre réalité, chaque journée compte, et cette lourdeur a des impacts directs sur le terrain. Plus le processus est lourd, plus il devient difficile de réagir efficacement. Notre position est claire et constructive: nous souhaitons maintenir une ouverture simultanée pour tous, mais, pour que cela fonctionne, il faut que la planification du MPO soit à la hauteur des décisions qu'il impose à l'industrie. Concrètement, cela signifie des ressources garanties — brise-glaces, remorqueurs et autres équipements spécialisés —, une coordination rigoureuse et un plan de contingence en cas de défaillance.

• (1115)

Nous ne demandons pas plus de règles, nous demandons que celles qui sont en place puissent être appliquées. Si ces conditions ne sont pas réunies, il doit exister un mécanisme de flexibilité pour éviter que toute l'industrie soit pénalisée par des problèmes opérationnels.

Le président: Monsieur Desbois, votre temps est écoulé. Pouvez-vous conclure vos propos?

Daniel Desbois: D'accord. J'en ai pour une minute.

Enfin, une réflexion pourrait être faite sur l'établissement de cibles claires pour le déglacement. Une date de référence à la fin mars pour s'assurer que l'accès au quai dans le secteur critique, indépendamment des conditions ailleurs dans le golfe, permettrait d'améliorer la prévisibilité, la préparation des pêcheurs et l'efficacité globale du système. Le problème n'est pas la glace, c'est la planification. Aujourd'hui le système retarde une pêche sécuritaire, augmente les coûts pour les pêcheurs et déplace l'effort de pêche durant une période où les risques pour la baleine noire sont plus élevés. Une meilleure planification aujourd'hui évite des problèmes de conservation demain.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Desbois.

[Traduction]

Cela met fin à nos déclarations liminaires.

Nous allons passer à notre première série de questions. Monsieur Small, vous avez six minutes.

Clifford Small: J'aimerais remercier nos témoins de participer à notre étude d'aujourd'hui.

Ma question s'adresse à M. Desbois et concerne sa déclaration liminaire, quand il a mentionné l'importance d'éviter les baleines noires.

Monsieur Desbois, compte tenu de tout ce que nous avons entendu au fil des ans — nous avons tenu beaucoup de consultations, et ainsi de suite, et nous avons parlé de la technologie de l'équipement et des façons d'éviter que les baleines noires s'empêchent —, une de nos priorités était de nous assurer que les baleines étaient en sécurité dans votre région.

Est-ce que la meilleure façon d'éviter les baleines noires repose sur l'utilisation de la technologie ou serait-il préférable de s'assurer que les dates d'ouverture ne concordent pas avec la migration de la baleine?

[Français]

Daniel Desbois: Le fait de pêcher le plus possible avant que la baleine arrive, quand la baleine n'est pas là, il n'y aura pas de technologie qui va remplacer ça. À ce jour, les outils technologiques ne sont pas prêts. Ça avance, mais ce n'est vraiment pas prêt.

[Traduction]

Clifford Small: Avec tout ce que nous avons entendu, vu et fait — en fait, le comité étudie depuis plusieurs années la baleine noire —, pourquoi, contrairement à vous, le gouvernement ne voit-il pas l'importance d'éviter les baleines noires au moment de l'ouverture de la saison?

[Français]

Daniel Desbois: Oui, en effet, c'est pour ça que nous demandons une date prévue de déglacage. Pour nous, on dirait que le déglacage n'est pas pris au sérieux. Les deux dernières années, le déglacage a été fait à la fin mars ou très tôt en avril. Cette année, rien n'aurait empêché que le déglacage débute comme prévu à la fin mars, mais il n'a été exécuté que deux semaines plus tard. C'est inacceptable.

[Traduction]

Clifford Small: Je crois comprendre que vous avez un quota pour le crabe des neiges, n'est-ce pas?

[Français]

Daniel Desbois: Oui. Le problème, ce n'est pas le quota, c'est vraiment le temps de capture avant l'arrivée des baleines.

• (1120)

[Traduction]

Clifford Small: Si vous connaissez votre quota et que vous êtes prêt à aller pêcher, vous allez simplement pêcher pour atteindre ce quota. Si les ports sont ouverts et libres de glace, et que vous êtes prêt à pêcher, pourquoi ne pouvez-vous pas le faire?

Vous allez pêcher en temps voulu pour atteindre votre quota et cesser vos activités avant l'arrivée des baleines noires. Pourquoi ne laissent-ils pas les bateaux pêcher dans les zones où la pêche est autorisée et où ils vont simplement atteindre leur quota de pêche?

[Français]

Daniel Desbois: Oui, c'est sûr, mais nous avons quand même du respect pour nos confrères des Maritimes. Le but, ce n'est pas d'aller pêcher avant eux, à moins qu'il n'y ait pas assez d'effort de fait pour le déglacage, ce qui nous empêche d'aller pêcher. Nous préconisons un début de saison simultané. Il est sûr que si le déglacage ne se fait pas, nous sommes toujours beaucoup plus pénalisés du côté du Québec, parce que nous ne pouvons pas y aller. Nous attendons.

[Traduction]

Clifford Small: Avez-vous eu des consultations avec les intervenants du programme de déglacage de la Garde côtière canadienne et du MPO pour vous assurer que ce qui s'est passé cette année ne se produira pas l'an prochain?

[Français]

Daniel Desbois: Oui. Cette année, c'est quasiment la goutte qui fait déborder le vase. Le remorqueur qui était censé garder le chenal ouvert était en panne. Nous les avons avisés de ça à la première rencontre, mais il n'y avait pas de solution de rechange. Le brise-glaces a dû revenir une semaine après pour rouvrir le même chenal, parce que le remorqueur n'était pas là, il était brisé. Il n'y avait aucune planification pour le remplacement du remorqueur. Il y a un gros manque de planification.

C'est pour ça que nous pensons qu'il est nécessaire que ces gens-là aient une date pour libérer les havres, parce qu'ils semblent se fier aux couvertures de glace qu'il y a dans le golfe, et non à ce qu'il y a dans les ports.

[Traduction]

Clifford Small: Aimerez-vous présenter une recommandation que nous pourrions inclure dans ce rapport d'étude le moment venu?

[Français]

Daniel Desbois: Oui, nous aimerions qu'une date soit prévue dans les dernières semaines de mars pour que les havres soient déglacés.

[Traduction]

Clifford Small: Merci beaucoup.

Madame Collier, pourquoi croyez-vous que le MPO fixe les dates d'ouverture de la saison de manière aussi inefficace, alors que cela a des répercussions importantes sur votre gagne-pain?

Melissa Collier: Je n'ai pas la moindre idée de la façon dont ces décisions sont prises. Tout ce que je sais, c'est que j'en subis les conséquences, et je n'ai pas l'impression que le MPO peut prendre des décisions assez rapidement ou en temps opportun. Des décisions doivent être prises en cours de saison pour bon nombre de nos pêches, et il semble que la réponse tarde à venir.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Small.

Nous allons maintenant passer à M. Cormier; vous avez six minutes.

[Français]

Serge Cormier (Acadie—Bathurst, Lib.): Merci, monsieur le président.

Monsieur Desbois, je vous salue de l'autre bord de la baie des Chaleurs. Nous sommes pratiquement l'un en face de l'autre aujourd'hui.

Je pense que vous savez que je suis très au courant du dossier dont vous parlez. C'est depuis 2018 qu'on vit ces défis, dans la zone 12 et dans les autres zones aussi, en matière de déglacement des ports et d'ouverture de la saison de pêche. Cette dernière doit être la plus hâtive possible, pour qu'on ne soit pas à la même place que les baleines noires quand elles arrivent dans le sud du golfe.

Je suis d'accord à 99,9 % avec vous sur tout ce que vous avez dit aujourd'hui, parce que je le vis chaque année. Comme vous l'avez dit, parfois, c'est un manque de planification de la part de la Garde côtière, mais, parfois, c'est aussi un manque d'outils. Malheureusement, dans certaines de nos régions, surtout dans les ports que vous avez mentionnés comme Caraquet, Shippagan et Lamèque, des ports qui sont dans ma circonscription, on a besoin des outils de la Garde côtière.

Pour que tout le monde ait la même compréhension de la situation, le gros du problème se trouve dans deux ou trois ports de mer et dans les chenaux qui mènent à ces ports de mer. Malheureusement, les outils de la Garde côtière, comme les plus gros brise-glaces qui déglacent plus haut dans le golfe, ne peuvent pas s'y rendre.

Comme vous le savez, monsieur Desbois, l'aéroglesseur n'est pratiquement jamais disponible au moment où on en a besoin. Il y a quand même l'amphibie, aussi appelé la grenouille, qui vient faire un travail à l'intérieur de ces ports, mais, malheureusement, comme les chenaux sont trop étroits et peu profonds, on n'a pas les outils nécessaires pour ouvrir la saison le plus rapidement possible.

Dans le cas présent, de votre côté de la baie, vos ports sont pratiquement toujours libres de glace avant les nôtres.

Est-ce que vous seriez d'accord pour dire que la Garde côtière n'a pas les outils dont on a besoin pour ouvrir le plus rapidement possible ces trois ports de notre région, ceux de Caraquet, de Lamèque et de Shippagan, et avoir une saison de pêche le plus rapidement possible?

• (1125)

Daniel Desbois: En effet. C'est sûr qu'il y a certains brise-glaces de moindre tirant d'eau qui pourraient faire un meilleur job, mais ils ne sont jamais disponibles ou ils sont affectés à d'autres places. C'est vraiment le problème.

Serge Cormier: En ce qui concerne le déglacement par aéroglesseur, on priorise les endroits comme les rivières, au Québec et ailleurs, pour prévenir les inondations. Selon vous, est-ce que ça passe effectivement toujours comme ça?

Daniel Desbois: Oui, mais c'est pour ça que nous voulons qu'on avance le déglacement pour qu'on n'attende pas que les pluies fassent déborder les rivières.

Serge Cormier: Je suis tout à fait d'accord avec vous, mais il y a seulement un aéroglesseur.

Alors, encore une fois, est-ce que vous pensez que la Garde côtière a les outils nécessaires pour effectuer un déglacement rapidement, ou est-ce qu'elle aurait besoin de plus de petits brise-glaces ou d'un autre aéroglesseur pour une région particulière comme la nôtre, le sud du golfe?

Daniel Desbois: C'est sûr.

Serge Cormier: En fin de compte, monsieur Desbois, je pense que le ministère des Pêches et des Océans veut d'abord protéger les baleines noires. Je pense que votre industrie reconnaît qu'on se doit

de les protéger, et on exerce une pression énorme sur elle pour qu'il n'y ait pas d'interaction avec ces baleines, mais on ne fournit pas les outils nécessaires pour que vous puissiez prendre la mer à temps.

Si je comprends bien la solution que vous proposez, c'est aussi d'avoir plus d'équipement pour ouvrir ces ports. Est-ce bien ça?

Daniel Desbois: Oui. Il est sûr que si on veut un déglacement plus hâtif, il va falloir de meilleurs outils.

Serge Cormier: Dans les dernières années, monsieur Desbois, on pourrait dire que la saison a commencé relativement tôt. Il y a même eu des années où il n'y a presque pas eu de glace. Est-ce correct?

Daniel Desbois: Oui, les deux dernières se sont quand même bien passées. La majorité des quotas ont été atteints avant l'arrivée des baleines.

Serge Cormier: J'aurai peut-être le temps de vous poser d'autres questions plus tard, mais j'aimerais soulever un point qui n'est pas un désaccord, mais plutôt une grosse préoccupation concernant l'ensemble de l'industrie.

Tantôt, vous avez dit que certaines régions étaient prêtes pour la pêche avant les autres, parce qu'elles étaient libres de glace, et c'est compréhensible. Cependant, imaginez que la pêche commence dans votre région plus tôt que dans la région du port de Caraquet, par exemple, ou de Shippagan. Vous savez qu'avant la pêche, l'activité économique autour des quais est extraordinaire. Les pêcheurs achètent de l'équipement de pêche, des appâts et du carburant, et ils vont manger au restaurant, notamment.

Imaginez que la pêche débute dans une région plus tôt que dans les autres. Ne craignez-vous pas que certains pêcheurs aillent amarrer leurs bateaux dans d'autres régions et qu'on perde une activité économique très importante dans certaines régions?

Daniel Desbois: Comme je l'ai dit tantôt, ce n'est pas ce que nous préconisons. Nous préconisons un départ simultané, mais le fédéral n'a pas toujours les moyens d'avoir l'équipement adéquat, ce qui rend les choses difficiles pour tout le monde. Parfois, nous ne sommes pas capables d'atteindre nos quotas, parce que le départ a été retardé de trois ou quatre jours, ce qui fait que nous finissons en juin et que nous nous retrouvons avec un paquet de zones fermées. Nous ne voulons pas finir par être pénalisés non plus. Nous connaissons l'impact de tout ça.

Serge Cormier: Je vous comprends à 100 %, et vous avez bien expliqué ça. Cependant, à partir de là, je vous repose ma question: en ce moment, est-ce que vous pensez qu'il nous manque certains outils pour pouvoir ouvrir la saison plus tôt et simultanément pour tout le monde?

Le président: Je suis désolé, mais le temps est déjà écoulé. Vous pouvez donner une réponse très brève, puis nous devrons passer au prochain intervenant.

Daniel Desbois: Oui. Il faut avoir un brise-glaces à faible tirant d'eau et il faut avoir accès à l'aéroglesseur, à un remorqueur et à tout l'équipement nécessaire. En ce moment, on n'est pas tout à fait à jour.

Serge Cormier: Parfait, merci, monsieur Desbois.

• (1130)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Cormier.

Monsieur Deschênes, vous avez la parole pour six minutes

Alexis Deschênes (Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine—Lis-tuguj, BQ): Merci, monsieur le président.

Je salue mes collègues.

Monsieur Desbois, je vous remercie d'être avec nous et j'espère que tout se passe bien à Hope Town.

Je veux résumer un peu ce que j'ai compris de votre présentation. Finalement, la machine bureaucratique du ministère des Pêches et des Océans, le MPO, et de la Garde côtière tarde à agir pour dégager les canaux de navigation dans le coin de la péninsule acadienne, et ça vous cause des problèmes.

Premièrement, pourquoi est-il important que la saison de pêche au crabe débute le plus tôt possible?

Daniel Desbois: C'est pour éviter les interactions avec les baleines noires. Comme je le disais tantôt, nous avons des quotas. Auparavant, ça ne nous préoccupait pas beaucoup que l'ouverture de la saison soit retardée d'une semaine ou deux. Elle finissait plus tard, ce n'était pas très grave. Cependant, maintenant, avec l'arrivée des baleines début juin, il y a beaucoup de zones qui sont fermées. Souvent, ce sont des gros secteurs de pêche aussi. Alors, ça restreint et ça concentre l'effort de pêche aux mêmes endroits, ce qui rend la pêche beaucoup plus difficile et beaucoup plus coûteuse.

Alexis Deschênes: Vous dites que des jours de pêche au mois d'avril permettent d'aller chercher de la ressource de façon beaucoup plus efficace qu'au mois de juin. Pourquoi?

Daniel Desbois: Il est moins efficace de pêcher en juin à cause des fermetures de très grandes zones de pêche. Pour nous, ça veut dire qu'il faut s'éloigner de la côte du Québec pour aller vers le secteur des îles de la Madeleine jusqu'à l'île du Cap-Breton. C'est très loin. C'est entre 15 heures et 20 heures de navigation, plus ou moins. Ça augmente beaucoup les coûts et, en ayant une très grande concentration de pêcheurs, les taux de capture diminuent radicalement, ce qui fait que c'est extrêmement coûteux.

Alexis Deschênes: Vous êtes donc dans la même zone que nos amis pêcheurs de la péninsule acadienne. Par souci d'équité, on veut que tous les pêcheurs débutent en même temps. Donc, l'important, c'est que les voies de navigation soient déglacées en temps opportun, justement, pour ne pas retarder l'ouverture de la pêche.

Vous en avez parlé un peu tantôt, comment fonctionne le processus décisionnel entre le MPO et la Garde côtière? Combien y a-t-il de personnes autour de la table et comment les choses fonctionnent-elles?

Daniel Desbois: Nous avons un comité qu'on appelle le « comité d'ouverture », qui était habituellement géré par des pêcheurs traditionnels, ce qui représentait environ sept ou huit intervenants. Maintenant, nous sommes 105 personnes à la table, qui représentons toutes les provinces, toutes les bases autochtones, tous les petits groupes. [*inaudible*] pour décider d'une date d'ouverture. C'est illogique.

Alexis Deschênes: Donc, il y a beaucoup de monde autour de la table. Le comité est donc très représentatif, mais est-ce qu'il est efficace?

Daniel Desbois: Il ne peut pas être efficace. Je vais vous donner un exemple. Il y a un comité d'ouverture de la pêche sur la glace, mais on parle du dragage d'une certaine zone, dans certains havres. C'est comme ça partout.

Donc, plus il y a d'intervenants, plus il y a des petits problèmes qui ne se règlent pas. Certains pêcheurs ont sept ou huit bateaux, qui représentent peut-être 1 % du quota, mais ils ont eu des difficultés à mettre leurs bateaux à l'eau cette année, ce qui leur nuit. Le vote ne représente pas vraiment le volume de captures.

Alexis Deschênes: Donc, les délibérations du comité compliquent les choses.

Sinon, lorsque le MPO et la Garde côtière prennent la décision d'ouvrir la pêche à une date donnée, est-ce que ça fonctionne? Ont-ils cette capacité d'intervention présentement?

Daniel Desbois: C'est sûr qu'ils n'ont pas les outils parfaits, comme M. Cormier l'a dit tantôt. On n'a jamais le bon brise-glaces, par exemple, ou le budget n'est pas assez élevé pour que la grenouille fasse son travail plus tôt.

Cette année, le remorqueur n'était même pas disponible. Ça faisait un mois qu'il était à Paspébiac, il n'était pas du tout disponible et il n'y avait rien pour le remplacer. Tout le monde se fiait à la quantité de glace qu'il y avait dans le golfe, mais la glace, ça disparaît vite. La météo est extrêmement difficile à prédire, même pour la vitesse à laquelle fondent les glaces. C'est pour ça qu'il faudrait faire des efforts pour prévoir une date de déglacement. Si elle est connue, ce serait peut-être mieux pour eux aussi. La planification serait plus facile en ayant une date.

Alexis Deschênes: Cette année, qu'est-ce qui s'est passé, concrètement?

Daniel Desbois: Le brise-glaces devait venir au début de mars. Il y a quand même un gros brise-glaces, celui qui va à Belledune, qui est venu faire les premiers abords, mais il ne peut pas franchir une certaine limite. Celui qui devait venir au début de mars est venu le 5 ou 6 avril. Il a fait un chenal, mais il ne peut pas se rendre complètement à Shippagan à cause d'une passerelle qui l'en empêche. Il faut de l'équipement comme la « grenouille » ou l'aéroglisser, qui peut venir aussi parce qu'il tire beaucoup d'eau. Il a fait son travail, il est reparti, mais la remorque n'était pas là pour garder le chenal ouvert, et personne n'avait l'air de savoir ce qu'il en était.

• (1135)

Alexis Deschênes: Était-ce recouvert de glace?

Daniel Desbois: La glace s'est refermée. Ça a gelé de nouveau. Le deuxième brise-glaces a été obligé de venir pour faire le travail qui avait déjà été fait. Après, il a fallu attendre l'aéroglisser et, tout ce temps-là, il n'y avait toujours aucun équipement pour garder le chenal ouvert.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Deschênes.

[Traduction]

Voilà qui termine notre première série de questions.

Nous allons laisser M. Gunn commencer notre deuxième série de questions; allez-y, vous avez cinq minutes.

Aaron Gunn (North Island—Powell River, PCC): Merci, monsieur le président.

Madame Collier, vous avez parlé des retards et du défaut d'ouvrir la pêche au saumon rouge, malgré l'abondance quasi-record des stocks en 2022, et du fait que cela s'est reproduit l'été dernier.

D'après vous, et vous vous y connaissez, les décisions du MPO ont-elles une corrélation avec l'abondance, les données scientifiques et les preuves, ou vous semblent-elles fondées sur des idéologies ou d'autres facteurs?

Melissa Collier: Je n'ai pas la moindre idée de la façon dont ces décisions sont prises, mais, à une certaine époque, l'abondance était synonyme d'occasion et d'accès. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Nous voyons d'énormes remontes de poissons, mais nous ne pouvons pas y accéder.

Cela s'explique en partie par le fait que certaines des informations nécessaires proviennent de la pêche expérimentale; nous pouvons surveiller la pêche expérimentale et analyser les données. Dans le passé, nous pouvions habituellement nous fonder là-dessus pour déterminer si la pêche allait ouvrir, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. C'est très imprévisible. Parfois les données sont bonnes, mais il n'y a pas d'ouverture, et parfois les données sont moins bonnes.

Vous avez parlé de la pêche au saumon rouge en 2025. Je sais que vous en avez beaucoup discuté avec le dernier groupe de témoins. Pour votre information, il n'y a eu aucune ouverture pour la saison de 2025 dans la zone H pour les bateaux de pêche à la traîne — la pêche à la ligne —, malgré la remonte record.

Aaron Gunn: C'est incroyable.

Peut-on dire que les pêcheurs et leur famille acceptent les fermetures et les restrictions, si elles sont vraiment fondées sur des préoccupations en matière de conservation, mais que, s'il y a une abondance, la pêche devrait être autorisée?

Melissa Collier: Tout à fait. Personne ne veut pêcher s'il n'y a pas de poisson, parce que ce n'est pas rentable et que ce n'est pas bon pour la population, mais, s'il y a une abondance, nous ne comprenons pas pourquoi nous ne pouvons pas pêcher.

Aaron Gunn: Avez-vous remarqué comment la façon dont on vous informe du processus décisionnel relatif aux ouvertures et aux fermetures a changé au cours des dernières années? Pouvez-vous nous brosser le portrait d'ensemble et revenir un peu en arrière?

Melissa Collier: D'accord. J'ai deux très bons exemples.

Avant 2019, dans la zone H, l'ouverture de la pêche au saumon kéta se faisait systématiquement le 28 mars. C'était très précis. Les pêches sont gérées en fonction des jours de pêche, et, comme la remonte des poissons atteint un sommet, vous devez pêcher x nombre de jours avant ce sommet et x nombre de jours après. Les gens déterminaient quand ce sommet allait être atteint, et puis se basaient sur les résultats de la pêche expérimentale pour décider s'ils devaient préparer leurs bateaux et pour savoir quand la pêche allait débuter, quand planifier leurs activités et quand y aller.

Après 2019, nous avons connu une remonte de saumon kéta historiquement faible. Depuis ce temps, il semble y avoir une nouvelle date d'ouverture arbitraire, le 12 octobre; ce n'est pas une date officielle, mais c'est ce que disent nos avis. Le délai entre l'envoi des avis et la date d'ouverture effective peut être de cinq jours, de trois jours, de huit heures ou de 10 heures. Cela varie constamment.

Nous ne savons plus où sont les balises; nous ne pouvons pas analyser les résultats de la pêche expérimentale et les utiliser comme mesure fiable, donc nous devons rester là à attendre. Nous ne savons plus du tout si nous pourrions bientôt pêcher, car nous ne savons pas quel est le seuil.

Un autre très bon exemple est la zone F. C'est une zone de pêche à la traîne à Haïda Gwaii. Encore une fois, avant 2019, l'ouverture de la pêche au saumon chinook était toujours à la fin de juin ou à la mi-juillet, et maintenant, c'est un mois plus tard. Depuis 2019, c'est en août, et cela a d'importantes répercussions économiques. Nous avions l'habitude de pêcher quand la remonte avait atteint son sommet; nous pouvions alors sortir pêcher notre quota en quelques semaines et rentrer chez nous. Aujourd'hui, cela nous prend un mois ou plus, donc le coût global de l'accès est plus élevé, avec le carburant.

Ce n'est plus aussi viable pour les petits bateaux de pêche. Pendant le sommet de la remonte, les poissons se trouvent dans de petites mers qui sont mieux protégées, où les conditions météorologiques sont meilleures et qui sont plus près des ports. Maintenant, plus tard dans la saison, les poissons se trouvent dans de plus grandes mers, où les conditions météorologiques, sont moins bonnes, qui sont davantage exposées et qui sont à des jours du port le plus proche; c'est donc très difficile sur le plan économique pour les petits bateaux. Pour vous donner une idée, notre bateau était autrefois un bateau de taille moyenne, dans la flotte, et il est aujourd'hui le plus petit.

J'ai un autre exemple, pour la zone F, et j'ai des données. Si le temps le permet, j'aimerais parler des conséquences économiques de ces retards.

• (1140)

Aaron Gunn: Vous avez dit que l'incertitude quant aux dates d'ouverture et de fermeture des pêches avait des répercussions économiques sur votre famille. Quelles sont les répercussions sur le plan humain de ces retards dans la prise de décisions et de l'incertitude qui les entoure? Quelle a été l'incidence sur votre vie et sur celle de votre famille?

Melissa Collier: C'est anxiogène. C'est très difficile de planifier la saison et de faire les analyses de rentabilisation. La santé mentale globale des pêcheurs en général, y compris dans notre famille, s'est détériorée en raison du manque de prévisibilité et de fiabilité. Comment planifions-nous nos activités? Comment planifions-nous notre revenu? Comment planifions-nous notre situation financière au cours de l'année? Comment décidons-nous quand partir et quand rester, surtout quand les zones de pêches sont si éloignées?

On prend un grand risque quand on prépare nos bateaux, quand on dépense tout cet argent et quand on investit dans notre équipement sans être certains de pouvoir pêcher; cela affecte certainement notre santé mentale.

C'est difficile aussi pour nos enfants de ne jamais vraiment savoir ce qui se passe. Ils sont très résilients et ils sont habitués à ce mode de vie, mais c'est très difficile pour eux quand papa s'en va soudainement après leur match de soccer et reste absent deux ou trois semaines, parce que nous n'avions aucune information et que, soudainement, la pêche est ouverte.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Gunn.

Le prochain intervenant est M. Klassen; allez-y, vous avez cinq minutes.

Ernie Klassen (Surrey-Sud—White Rock, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins.

Vous nous avez tous donné une mine de renseignements.

D'après ce que vous avez dit, madame Collier, j'ai l'impression que le mode de vie dans ce secteur est difficile pour vous. Évidemment, nous espérons le rendre un peu plus facile.

Vous avez dit que, en 2022, la date d'ouverture avait été donnée très tard et à très court préavis. Je crois que vous avez dit que vous aviez eu un préavis de moins de 12 heures et que vous avez réaménagé votre bateau de pêche pour pouvoir utiliser un autre de vos permis.

À quelle distance se trouvent les zones de pêche couvertes par ces deux permis, et quel est le temps de déplacement entre les deux?

Melissa Collier: Dans ma déclaration préliminaire, j'ai parlé de la pêche dans la zone F et dans la zone H.

La zone F se trouve autour de Haïda Gwaii, et m'y rendre me prend plus ou moins une semaine. Cela me prend environ un jour pour aller à la zone H, mais, pour me rendre à l'embouchure du fleuve, où l'ouverture se faisait cette année-là, cela m'a pris deux jours.

Quand j'ai dit que nous avons changé d'équipement, je voulais dire que nous avons pris notre matériel de pêche au pétoncle, qui est une pêche locale. Il nous faut deux à trois jours pour changer d'équipement.

Avec seulement huit heures de préavis, je n'ai même pas le temps de changer l'équipement de mon bateau.

Ernie Klassen: Avez-vous pu changer l'équipement, cette année-là? Comment cela a-t-il influencé votre pêche?

Melissa Collier: Nous n'avons pas pêché le saumon rouge cette année-là. Nous n'avons pas été en mesure de changer notre équipement. De plus, comme je l'ai dit, le permis initial n'était que pour 123 poissons, et je n'arrive même pas à justifier le coût du carburant pour seulement 123 poissons. Économiquement parlant, ne pas pouvoir pêcher pendant la saison du saumon cette année-là nous a privés d'environ un tiers de notre revenu annuel.

Ernie Klassen: Cela a certainement eu de grandes conséquences pour vous.

Vous avez aussi parlé des pêcheries qui exigent des prises de décision en cours de saison. Pourriez-vous en dire plus? Certaines décisions pourraient-elles être prises un peu plus tôt afin qu'elles n'arrivent pas à la dernière minute, à votre avis?

Melissa Collier: Oui. Je ne comprends pas exactement ce qui justifie ces décisions, où le bât blesse et où sont les délais, et pourquoi les choses ne peuvent pas se faire plus rapidement. Avant 2019, il semblait que les décisions étaient prises en temps opportun, et aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Je ne comprends pas pourquoi.

La raison pour laquelle la prise de décisions en cours de saison est si importante, c'est que les saumons se déplacent. Depuis 2019, bon nombre des possibilités qui nous sont données le sont après que les poissons ont migré vers le sud. Si l'ouverture ne se fait pas en temps opportun, nous ratons littéralement les poissons, car ils continuent de quitter notre zone et ne sont plus présents en nombre suffisant pour que la pêche soit économiquement viable pour moi. C'est pourquoi il est crucial que les décisions soient prises plus rapidement.

• (1145)

Ernie Klassen: Vous avez évoqué l'année 2019. Avant cette année-là, les décisions étaient-elles prises plus tôt?

Melissa Collier: Oui, elles semblaient être prises plus tôt. Elles semblaient mieux informées, et tout était plus fiable et cohérent.

Ernie Klassen: Pensez-vous que les changements climatiques ont un effet sur la manière dont ces décisions sont prises?

Melissa Collier: Je n'en suis pas sûre. J'aimerais bien comprendre les modèles décisionnels du MPO. Je pense que le problème, pour les pêcheurs commerciaux, c'est entre autres le manque de clarté et d'information. Peut-être que quelqu'un a ces informations, mais parmi la communauté des pêcheurs, nous avons l'impression de prendre des décisions importantes à l'aveuglette. Nous n'avons tout simplement pas les informations dont nous avons besoin.

Ernie Klassen: Je crois vous avoir entendu dire que votre famille pêche depuis 40 ans. Combien de personnes employez-vous dans votre entreprise?

Melissa Collier: Dans une saison, nous pouvons employer de deux à six personnes. Cela dépend de la question de savoir si nous avons le même équipage ou non. Comme notre bateau est petit, il y a généralement mon époux, deux membres d'équipage et moi-même, ce qui fait un équipage de quatre personnes. Parfois, la composition de notre équipage varie au fil de la saison, mais il y a toujours au moins deux personnes, et parfois plus.

Ernie Klassen: Je vous remercie pour vos commentaires.

Monsieur Desbois, je ne comprends pas vraiment le déglacage, puisque je ne viens pas de la côte Est. Vous dites que le déglacage doit être mieux planifié. Comment voyez-vous cela? Pourriez-vous nous en dire plus?

[Français]

Daniel Desbois: C'est ça, le but. C'est à cause de la couverture de glace qu'il y a dans le golfe. Souvent, la date de départ en mer peut varier de la fin mars à la mi-avril, au plus tard. Souvent, on perd deux, trois ou quatre jours, parce que les havres du Nouveau-Brunswick n'ont pas été déglacés assez rapidement.

Le président: Merci beaucoup.

[Traduction]

Merci, monsieur Klassen.

[Français]

Je passe maintenant la parole à M. Deschênes pour deux minutes et demie.

Alexis Deschênes: Merci beaucoup, monsieur le président.

J'aimerais poursuivre la discussion avec vous, monsieur Desbois.

Vous expliquiez tantôt comment le début de cette saison de pêche n'a pas pu décoller aussi vite qu'on aurait voulu, et que ça va compliquer les choses. Est-ce qu'il y a une façon pour vous de chiffrer les conséquences de ça pour les pêcheurs de crabe? Qu'est-ce que ça veut dire financièrement pour eux lorsque le ministère des Pêches et des Océans et la Garde côtière ne sont pas en mesure d'ouvrir les voies de navigation dans la péninsule acadienne, retardant ainsi le début de la saison?

Daniel Desbois: Il est déjà difficile d'engager notre personnel au moment le plus opportun possible. Souvent, le personnel est engagé jusqu'à deux semaines avant le temps nécessaire. Par exemple, cette année, on risque de vivre des fermetures de zones à cause des baleines, parce que le départ en mer est plus tardif. Il y a un risque que des quotas ne soient pas pris. C'est dur à évaluer.

Dans les dernières années, plusieurs gars ont dû remettre 25 tonnes de crabes à l'eau. Si, en plus, on a le malheur d'avoir un bris mécanique à travers ça, on ne peut presque plus récupérer ce qu'il nous manque à cause de la quantité de zones fermées. C'est difficile à chiffrer exactement, mais les pertes peuvent être énormes pour certains individus.

Alexis Deschênes: Vous disiez qu'une journée de retard au début de la saison équivaut à trois ou quatre journées de plus au mois de juin. Est-ce à peu près ça?

Daniel Desbois: Oui, c'est à peu près ça. C'est à cause du taux de capture et de la distance à parcourir pour aller sur les fonds de pêche.

Alexis Deschênes: Par exemple, combien dépense un crabier par jour en carburant?

Daniel Desbois: Ça dépend. C'est au moins de 5 000 à 10 000 \$ par jour pour les plus gros crabiers qui ont à se déplacer de la côte gaspésienne jusqu'aux îles de la Madeleine.

Alexis Deschênes: En terminant, monsieur Desbois, qu'est-ce que ça prendrait pour améliorer les choses?

• (1150)

Daniel Desbois: C'est sûr qu'il faudrait un meilleur équipement, le bon brise-glaces et une meilleure planification. Je pense qu'on a besoin d'une date prévisible d'ouverture de la pêche et qu'il faut arrêter de se fier à la condition de glace dans le golfe. Il faut plutôt mettre l'accent sur les conditions qu'il y a dans les havres des Maritimes. C'est là où sont les besoins de déglacage. C'est ce qui retarde l'ouverture année après année.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Deschênes.

[Traduction]

Chers collègues, je jette un œil à l'heure. Il nous reste suffisamment de temps pour accorder trois minutes aux conservateurs et trois minutes aux libéraux, avant d'avoir terminé avec notre premier groupe de témoins.

Cela dit, je donne la parole à M. Morrison.

Bienvenue au Comité.

Rob Morrison (Columbia—Kootenay—Southern Rockies, PCC): Merci, monsieur le président.

Madame Collier, mes questions porteront sur votre domaine d'activité. La pêche fait partie de votre histoire familiale depuis des générations, tout comme c'est le cas pour nos bûcherons de l'intérieur des terres, nos guides et nos pourvoyeurs. Je sais que vous êtes consciente que vous avez besoin de la pêche pour subvenir aux besoins de votre famille, génération après génération.

Pourquoi est-ce si difficile pour le MPO de s'asseoir et de discuter avec nos pêcheurs de longue date et de tirer parti de leur expertise? J'ai du mal à le comprendre, parce que vous êtes les vrais experts, vous savez ce qui se passe, ce qui n'est pas nécessairement le cas d'un universitaire d'Ottawa. Le bon sens n'est pas très bon, ici. Il ne l'est certainement pas dans cette région, compte tenu des défis auxquels vous êtes confrontés. Je me demandais si vous pouviez nous faire part de vos réflexions à ce sujet.

Melissa Collier: Il y a de nombreux groupes d'experts et comités d'exploitation qui discutent avec le MPO. Il semble tout simplement que, bien souvent, les conseils donnés ne soient pas suivis. J'ai ici une lettre d'un comité d'exploitation de la zone F qui fait état d'un report de six jours de notre saison, en 2023. C'était une déci-

sion soudaine, prise à la dernière minute. Cela allait entraîner une perte de revenus de 25 000 à 50 000 \$ par bateau, mais ce report n'était même pas étayé par les propres données scientifiques du MPO.

C'est dans ce genre de situation que nous nous retrouvons constamment. Il y a des données scientifiques et des avis, mais ils ne semblent tout simplement pas être pris en compte.

Rob Morrison: Voici une grande question: comment faire pour changer cela d'une manière ou d'une autre?

Melissa Collier: Si nous avons la réponse à cette question, nous serions en train de faire valoir les solutions. Je n'ai malheureusement pas de solution miracle à proposer pour régler ce problème. J'aimerais bien en avoir une.

Rob Morrison: Merci, monsieur le président.

Le président: Il reste encore une minute à M. Gunn.

Aaron Gunn: Merci, monsieur le président.

J'ai une autre petite question pour vous, madame Collier.

L'incertitude qui entoure les dates d'ouverture et de fermeture a-t-elle également été accentuée par les effets des ZPM et des autres fermetures de zones de pêche où vous avez l'habitude de pêcher?

Melissa Collier: Absolument. Toutes ces incertitudes s'accumulent et rendent la situation vraiment difficile.

Voici un parfait exemple: nous n'avons plus de permis pour la zone H. Nous avons choisi de vendre notre permis de pêche de la grosse crevette pour diverses raisons, l'une étant que nous étions contraints de nous retirer en raison de la création de ZPM. Il y a également eu des changements, dans le secteur de la pêche, avec l'arrivée de bateaux plus rapides et des zones de pêche plus fréquentées. Nos permis étaient mariés, alors nous ne pouvions pas vendre ce permis seul. Nous avons dû vendre l'ensemble, puis essayer de trouver des permis de pêche au saumon individuels à racheter, qui convenaient à notre bateau, à ses dimensions. Nous en avons trouvé, mais, quand nous avons voulu procéder à l'échange, le coût du permis était très élevé. C'est vraiment difficile d'assumer un tel coût pour une zone de pêche où je n'ai pas eu de saison significative depuis 2018.

Tout cela a été exacerbé. Toute cette incertitude s'accumule. On finit alors par prendre des décisions financières lourdes de conséquences, comme celle de devoir renoncer à des permis que votre famille exploite depuis plus de 30 ans.

Aaron Gunn: Vous ne savez pas avec certitude quand vous pourrez pêcher, si vous pourrez pêcher tout court, et où vous serez autorisé à envoyer vos bateaux pour pêcher. Évidemment, tout cela s'accumule.

Pensez-vous que cela rend l'accès au marché de plus en plus difficile pour la prochaine génération de pêcheurs? Qui serait prêt à investir ou à essayer de rester dans ce secteur?

Le président: Je suis désolé. J'ai peur de devoir vous interrompre.

Veuillez répondre rapidement, madame Collier. Nous devons ensuite passer à notre prochain intervenant.

Melissa Collier: Tout à fait. Qui souhaiterait investir autant d'argent dans des permis et dans des bateaux dans un secteur si incroyablement incertain qu'on ne sait jamais de quels moyens financiers on disposera pour subvenir aux besoins de sa famille?

Le président: Merci beaucoup, monsieur Gunn.

Nous allons conclure ce premier groupe de témoins avec M. Cormier, qui aura trois minutes.

[Français]

Serge Cormier: Merci, monsieur le président.

Pour mes collègues qui sont autour de la table, je sais que nous avons beaucoup parlé tantôt des ports de ma région qui ne sont pas ouverts à temps, mais, d'autres années, il y a aussi eu des ports en Nouvelle-Écosse qui ont été problématiques, et même aussi à l'Île-du-Prince-Édouard. Certaines années, c'était au Québec que la présence de glace dans le golfe faisait que, malheureusement, il n'était parfois pas sécuritaire de sortir en mer.

Monsieur Desbois, nous avons parlé tantôt du manque de planification de la Garde côtière canadienne et d'un processus bureaucratique parfois un peu lourd. Cependant, au bout du compte, si on n'a pas l'équipement nécessaire pour déglacer certaines parties des ports et des chenaux pour permettre des sorties hâtives de pêche, on n'est pas plus avancé.

Je veux donc m'assurer de bien vous entendre: quelles seraient vos recommandations en vue d'une ouverture hâtive de la pêche?

• (1155)

Daniel Desbois: Nos pêcheurs pensent que si la Garde côtière fixait une date pour le déglacement, ça aiderait beaucoup la situation. Ça les aiderait à planifier, indépendamment de l'état de la glace dans le golfe.

Serge Cormier: La Garde côtière a déjà les dates. Elle sait que le MPO impose des mesures de protection des baleines. On dit qu'on doit sortir pour la pêche le plus rapidement possible. La Garde côtière sait qu'il faut déglacer ces ports de mer le plus rapidement possible. Cependant, si elle n'a pas d'outils pour le faire, ça pose quand même un problème.

Donc, ne seriez-vous pas d'accord pour qu'on ait nos propres outils, justement, pour permettre des sorties en mer plus hâtives?

Daniel Desbois: Oui, je suis d'accord. Cependant, on ne peut pas dire qu'ils n'ont pas d'outils non plus. Cette année, la Garde côtière est passée les 5 et 6 avril. L'année passée, nous étions en mer le 2 avril. Pourquoi est-elle arrivée le 6 avril cette année? C'est sûr que les conditions en mer n'étaient pas les mêmes, mais que nous ayons nos propres outils demande quand même une planification. Il faut se servir des outils quand c'est le temps aussi.

Serge Cormier: Certains de ces outils ont été présents. La grenouille amphibie est allée déglacer les ports de Shippagan et de Carraquet. Les gros brise-glaces sont allés déglacer plus au large. Le petit brise-glaces est aussi allé jusqu'où il a pu se rendre. Quant à l'aérogليسeur, il n'y en a qu'un pour une très grande région. Les petits brise-glaces utilisés pour aller dans les chenaux moins profonds sont utilisés davantage pour les plus grands lacs.

Compte tenu de toutes les mesures qu'on met en place pour protéger les baleines noires et de la pression que subit votre industrie, ne pensez-vous pas qu'on devrait accorder plus d'importance à notre région et nous donner nos propres outils pour que nous n'ayons plus les mêmes problèmes chaque année?

Daniel Desbois: Oui, c'est certain qu'on voudrait avoir nos propres outils. Il reste à savoir si c'est possible d'avoir nos propres outils, mais dans un monde idéal, oui.

Serge Cormier: C'est parfait, monsieur Desbois. Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Cormier.

[Traduction]

Chers collègues, c'est tout pour notre premier groupe de témoins.

Je tiens à remercier nos témoins de s'être joints à nous aujourd'hui et d'avoir fourni des témoignages très importants pour notre étude, qui alimenteront sans aucun doute certaines de nos recommandations à l'intention du gouvernement.

Cela dit, nous allons brièvement suspendre la séance pendant que notre prochain groupe de témoins s'installe.

• (1155)

(Pause)

• (1200)

Le président: Reprenons nos travaux.

Je voudrais simplement faire quelques remarques à l'intention de nos nouveaux témoins.

Veillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Pour ceux qui participent par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro. Veillez le mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas.

[Français]

En ce qui concerne l'interprétation, ceux qui utilisent l'application Zoom ont, au bas de leur écran, le choix entre le parquet, l'anglais ou le français. Ceux qui sont dans la salle peuvent utiliser l'écouteur et choisir le canal désiré.

[Traduction]

Tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

Cela dit, j'aimerais souhaiter la bienvenue à nos nouveaux témoins.

Nous accueillons, par vidéoconférence, M. Michael Griswold, de la British Columbia Salmon Purse Seiners Association.

Nous accueillons également M. David Summers, de Serengeti Fishing Charters, ainsi que M. Warren Barker et M. Ivan Chu, de la Vancouver Sport Fishing Guides Association.

Nous commencerons par les déclarations liminaires des témoins, qui ne devront pas dépasser cinq minutes, en commençant par M. Griswold.

Michael Griswold (British Columbia Salmon Purse Seiners Association): Je suis un vieux pêcheur. Pendant 46 ans, j'ai pêché le saumon, le hareng, l'aiguillat, la crevette et d'autres choses. Pendant bon nombre de ces années — depuis 1982, pour être exact —, j'ai cogéré, aux côtés du ministère des Pêches. J'ai travaillé comme conseiller du secteur dans le cadre des négociations entre le Canada et les États-Unis, au terme desquelles le Traité sur le saumon du Pacifique est né. En raison de cela, j'ai été élu au Conseil du fleuve Fraser, lors de sa création en 1985.

J'ai siégé au Conseil du fleuve Fraser pendant environ 40 ans, jusqu'en 2025, où, pour des raisons éthiques, j'ai dû démissionner de ce poste. Des changements importants, au sein du ministère, ont fait qu'une grande part de la communauté des parties prenantes a été exclue de ces décisions. Ma démission était stratégique. Mon objectif était d'attirer l'attention sur ce qui s'est passé en 2025. Il y avait eu une remontée très importante et imprévue du saumon rouge, mais le ministère n'avait trouvé aucun moyen de fournir un accès commercial significatif à ce poisson. À la lumière de toutes mes années de cogestion au Conseil du fleuve Fraser, j'ai trouvé que c'était un changement considérable. C'était une altération à laquelle cette industrie n'allait pas pouvoir résister.

Dans cette industrie des pêches, nous — les pêcheurs à la traîne et à filet maillant de la British Columbia Salmon Purse Seiners Association — dépendons du poisson pour vivre. Depuis quelque temps, nous n'avons pas eu énormément d'occasions de pêche, car il n'y a pas eu beaucoup de poissons. Cette année-là, en 2025, en raison de l'abondance imprévue, nous avons oublié comment gérer les pêches, et je me disais que le ministère avait besoin d'être rappelé à l'ordre.

Nous amorçons une nouvelle année, en 2026. Cette année est ce qui s'appelle une année dominante dans la rivière Adams, et on s'attend à ce qu'il y ait beaucoup de poissons. Nous avons vu une ouverture du côté de Pêches et Océans Canada et d'autres communautés ayant une influence sur la gestion des pêches en Colombie-Britannique. Ils ont au moins accepté de nous parler, alors que l'année dernière, ce n'était pas le cas. C'est une très bonne chose. Cependant, il n'y a aucune entente officielle.

Pêches et Océans Canada et le gouvernement ont noué des relations avec un groupe d'organismes des Premières Nations au sujet des plans de gestion du saumon, en particulier, le saumon rouge et le saumon chinook du fleuve Fraser. Il s'agit d'une entente officielle. Il y a un protocole d'entente. Ce protocole donne aux Premières Nations la priorité au chapitre de l'établissement des objectifs d'échappées, lequel constitue le fondement sous-jacent de la gestion des pêches.

Nous, les membres des communautés non autochtones, avons besoin que l'on nous rassure et que l'on nous garantisse que nos besoins et nos souhaits seront également pris en considération. Il y aura un jour un changement d'administration. À moins qu'il n'y ait quelque chose d'écrit noir sur blanc, nous n'avons pas les protections qu'ils nous ont fournies cette année, mais pas l'année dernière. Nous voulons que nos besoins et nos souhaits soient pris en considération. Nous sommes prêts à travailler en table ronde avec d'autres parties prenantes, en particulier les Premières Nations, qui ont une très grande influence sur cette ressource. Le fait qu'elles aient cette influence ne devrait pas signifier que cela réduit l'accès des autres parties prenantes aux ressources, comme la communauté de la pêche commerciale et la communauté de la pêche récréative.

• (1205)

Je fais remarquer que, l'année dernière, en 2025, nous avons eu une remonte de 19 millions de saumons roses. L'année dernière, un total de 27 000 saumons roses du fleuve Fraser ont été capturés par des pêcheurs commerciaux. Nous avons eu une remonte d'environ 9,5 millions de saumons rouges, et un total d'environ 150 000 de ces poissons ont été attrapés par des pêcheurs commerciaux. C'est extrêmement peu. Nous ne voulons pas nous retrouver encore une fois dans la même situation.

Je suis prêt à en dire plus sur le sujet, mais je vais m'arrêter là.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Griswold.

Ensuite, nous passons à M. Summers.

David Summers (Serengeti Fishing Charters): Merci beaucoup, monsieur le président, et merci aux membres du Comité, de m'avoir invité à comparaître ici, aujourd'hui. Je suis ravi d'être de retour à Ottawa. J'ai obtenu mon diplôme de l'Université Carleton, mais j'aime à penser que c'était il n'y a pas très longtemps.

Je m'appelle David Summers. Je suis propriétaire et gestionnaire de notre entreprise familiale, Serengeti Fishing Charters, à Port Hardy, au nord de l'île de Vancouver, depuis 20 ans. Nous recevons des invités des quatre coins du Canada et des États-Unis, qui viennent pêcher, en particulier le saumon chinook et le flétan, mais aussi la morue lingue, le bar rayé et le saumon coho. J'ai également participé récemment à divers comités et groupes de travail du Conseil consultatif sur la pêche sportive.

Dire que la portée de cette étude s'étend non seulement à mon entreprise, mais également à l'ensemble du secteur, c'est peu dire. Des fermetures incohérentes et inattendues détruiraient véritablement notre secteur, mon entreprise et ma capacité à subvenir aux besoins de ma famille.

Bien que j'ai un amour profond pour la pêche, ma motivation primaire, c'est de subvenir aux besoins de ma famille, c'est-à-dire ma femme et mes deux filles: Saige Grace, qui porte le nom d'une canne à pêche, et Kaia Saylor. Comme leur nom l'indique, notre lien avec l'océan et la pêche est profond. Ce n'est pas une simple passion, c'est une partie importante de notre identité. Comme bon nombre de familles de la côte Ouest, nous vivons sur l'océan, non pas à côté.

Alors que, sur la côte Est, la pêche commerciale a d'énormes répercussions sur le tissu social des collectivités, sur la côte Ouest, c'est en fait la pêche récréative — ou la pêche publique, comme je l'appelle — qui est enracinée dans notre culture. En Colombie-Britannique, la pêche publique joue un rôle social considérable, car elle resserre les liens entre les gens et la nature. Pour beaucoup des membres de nos petites collectivités locales, la pêche est plus qu'un passe-temps; c'est un style de vie qui réunit familles et amis. Les activités comme la pêche au saumon sont profondément ancrées dans notre identité côtière. La pêche publique permet également à beaucoup de personnes d'aller dans la nature sauvage et d'assumer plus personnellement la responsabilité de l'environnement, ce qui pourrait augmenter le nombre de personnes soucieuses de l'environnement, à l'avenir.

Pour en dire plus sur l'importance sociale de cette pêche pour la côte, la pêche publique est un moteur économique de l'économie bleue ou de l'économie de l'océan de la Colombie-Britannique. La pêche au saumon dans notre secteur a des retombées économiques similaires à la pêche au crabe des neiges sur la côte Est. Dans l'ensemble, parmi toutes les catégories de pêche, la pêche publique est le deuxième contributeur le plus important au PIB du Canada, derrière la pêche au homard. Nos pêches contribuent le plus à l'économie et ont le moins de conséquences sur l'environnement, en réalité, avec moins de poissons pêchés. Historiquement, notre secteur a pêché seulement 7,02 % du saumon des côtes de la Colombie-Britannique et seulement 15 % du flétan. Pourtant, nous contribuons plus à l'économie que toutes les autres catégories de pêches commerciales, aquaculture et transformation du poisson inclus.

Mon entreprise, à elle seule, compte quatre employés à temps plein et six employés à temps partiel. Chaque année, elle dépense presque trois quarts de million de dollars dans d'autres entreprises de l'île de Vancouver. À Port Hardy, 13 exploitants de bateaux nolisés font la même chose, et littéralement des centaines de personnes viennent avec leur propre bateau et leur famille dans la région. Je parle uniquement de Port Hardy, mais il y a d'autres collectivités côtières dont les activités de pêche publique sont plus importantes, comme Port Renfrew, Bamfield, Gold River et Port Alberni. Je pourrais en nommer des dizaines d'autres.

Ce ne sont pas uniquement les exploitants de bateaux nolisés qui en tirent parti, il y a également les restaurants et les hôtels locaux, les transformateurs, les ateliers mécaniques, les commerces d'articles de pêche, les marinas, les quais de ravitaillement en combustible, les épiceries, et la liste est encore longue. Aucun de ces commerces ne saurait survivre sans cette industrie, dans notre ville, puisqu'elle est devenue un moteur économique pendant que nos autres industries des ressources — les forêts, les mines et l'aquaculture — continuent d'être en difficulté.

Quelle est la plus grande menace économique qui guette ces villes côtières et leurs économies axées sur la pêche publique? Ce sont les fermetures qui n'ont aucun fondement scientifique ou qui ne sont pas étayées par des données, et qui, souvent, surviennent à très court préavis. Que les fermetures soient liées aux épaulards ou aux restrictions sur des stocks préoccupants dans le fleuve Fraser, ces 10 dernières années, Pêches et Océans Canada a adopté des politiques qui, l'une après l'autre, font du tort à la pêche publique. Nous sommes aujourd'hui en train d'examiner une politique de répartition du saumon qui pourrait véritablement ruiner notre pêche publique de saumon, sur la côte de la Colombie-Britannique, et tous les avantages sociaux et économiques qui y sont associés.

Les familles et les invités organisent leurs voyages plus d'un an à l'avance. Il est essentiel que nous ayons de la stabilité dans nos pêches. Les modifications proposées de la politique de répartition vont se traduire par de l'incertitude au chapitre des ouvertures et des fermetures et même des limites minimales de pêche, déjà très basses.

Comme beaucoup d'entre vous, ma famille est tout mon monde. Sans une pêche constante et fiable, je ne peux pas subvenir à ses besoins. Il en va de même pour des milliers de familles sur la côte. Une fermeture complète ou prématurée, que ni la science ni les données ne justifient, m'empêcherait d'assurer la sécurité économique de ma famille comme ce serait le cas de nombreuses autres familles de la côte.

Je vous remercie de votre temps, et j'ai hâte de répondre à vos questions.

• (1210)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Summers.

Nous allons conclure par la déclaration liminaire de M. Barker, qui aura plus ou moins cinq minutes.

Warren Barker (Vancouver Sports Fishing Guides Association): Merci, monsieur le président et membres du Comité.

Je partagerai mon temps de parole avec M. Ivan Chu, qui fait également partie de la Vancouver Sport Fishing Guides Association. Je m'appelle Warren Barker. Je suis le président de la Vancouver Sport Fishing Guides Association. J'ai 20 ans d'expérience en tant que guide et je suis guide de pêche de deuxième génération.

Nous représentons les quelque 25 bateaux de pêche à forfait de la Vancouver Sport Fishing Guides Association.

L'importance de la pêche récréative, notamment celle du saumon coho et du saumon chinook, fait partie intégrante de l'identité culturelle, économique et touristique de la Colombie-Britannique. Ces espèces constituent le fondement d'une pêche récréative mondialement reconnue qui attire des visiteurs de partout au Canada et de l'étranger. La Colombie-Britannique est largement considérée comme une destination de choix pour la pêche au saumon, ce qui contribue de manière significative aux recettes touristiques.

Les décisions réglementaires tardives ont des conséquences. Environ 80 % des clients participant à des sorties de pêche à forfait dans la région du Grand Vancouver proviennent de l'extérieur de la Colombie-Britannique. Les retards dans l'annonce des règlements de pêche limitent la capacité des visiteurs de planifier leurs déplacements et leur hébergement, augmentent les coûts en raison de réservations de dernière minute et réduisent l'activité touristique globale.

Pour les exploitants de bateaux de pêche à forfait, l'incertitude empêche une planification efficace des activités et des réservations à l'avance. La demande touristique de pointe survient en juillet et en août, période qui coïncide souvent avec les fermetures visant la rétention du saumon chinook, ce qui réduit davantage les possibilités de revenus.

Il existe des inégalités régionales en matière d'accès à la pêche. Les mesures de gestion actuelles créent d'importantes disparités entre les régions. Les pêches au saumon chinook dans la région de Vancouver, dans le détroit de Géorgie, dans l'inlet Burrard et dans la baie Howe, sont fermées du 1^{er} avril au 31 août, tandis que les pêches du côté est du détroit, p. ex. de Nanaimo jusqu'à proximité de Gibsons, ouvrent dès le 15 juillet. Ces différences placent les exploitants établis dans la région métropolitaine de Vancouver dans une situation de désavantage concurrentiel, parce qu'ils doivent se déplacer dans le détroit et sont limités par les conditions météorologiques, la hausse des coûts du carburant et la capacité financière des clients.

Depuis 2019, à certaines époques de l'année, les entreprises de la région de Vancouver ont connu une baisse de 65 % de leur activité à la suite de ces fermetures de la pêche au saumon chinook.

• (1215)

Ivan Chu (Vancouver Sports Fishing Guides Association): Bonjour. Je m'appelle Ivan Chu. Je suis le vice-président de la Vancouver Sport Fishing Guides Association.

Mon parcours dans le secteur de la pêche a commencé quand j'étais enfant, à Stevenston, un village de pêcheurs commerciaux. À l'époque, alors que j'étais adolescent, je travaillais à la conserverie de poisson. Le salaire était si intéressant que mon frère et moi, âgés de 15 et 16 ans, gagnions plus de l'heure que mon père, qui travaillait pour les Lignes aériennes du Canadien Pacifique. Nous travaillions chaque été à la conserverie de poisson. J'allais également pêcher avec mes amis, dont les pères étaient des pêcheurs japonais. Nous avons appris à pêcher. J'ai grandi en pêchant. Je suis devenu agent de police, et j'ai continué de pêcher. J'étais guide de pêche les fins de semaine et pendant mes jours de congé pour subvenir aux besoins de ma famille de trois personnes, car mon épouse a choisi de rester à la maison pour élever nos enfants pendant que je travaillais. J'avais aussi un petit bateau avec lequel je pouvais emmener des gens pêcher.

Je vais parler des données scientifiques et des occasions manquées des pêches expérimentales financées par le MPO. Au cours des deux dernières années, en 2024 et 2025, il y a eu des pêches expérimentales aux mois d'avril et de mai dans la baie Howe. Ils partaient pêcher délibérément pour recueillir des échantillons d'ADN. Parmi tous les poissons pêchés, 90 % des saumons chinooks de taille légale sont issus d'écloseries. Ils étaient marqués, ce qui signifie qu'on leur retirait une partie de leur nageoire adipeuse; ils provenaient donc très probablement d'écloseries américaines ou de certaines écloseries expérimentales qui marquaient les saumons chinooks, car nous ne le faisons pas automatiquement dans le cas du saumon chinook; les écloseries locales n'en marquaient qu'entre 10 et 15 %. Les poissons se situaient dans la fourchette percentile de 90 % des saumons provenant d'écloseries.

Ce qui est important, c'est qu'il existe une pêche sélective à 17 milles de chez nous et au-delà, où il est permis de pêcher en avril et en mai dans le Sud des îles Gulf, dans les zones près de Victoria et plus au nord le long de la côte, pour prendre du saumon chinook provenant d'écloseries. Nous ne sommes pas autorisés à le faire. C'est un lourd fardeau économique pour nos exploitants locaux et pour notre secteur touristique. Les clients potentiels préfèrent prendre le traversier et aller pêcher de l'autre côté, c'est ce que nous leur conseillons de faire. Nous leur disons « Si vous voulez garder vos prises, allez pêcher dans le Sud des îles Gulf. Allez à Victoria, dépensez votre argent là-bas et vous pourrez garder votre saumon. »

Le président: Je m'excuse, monsieur Chu, mais le temps est écoulé. Pourriez-vous conclure? Il y aura ensuite une période réservée aux questions.

Ivan Chu: M. Summers et d'autres témoins ont déjà parlé des 1,38 milliard de dollars de recettes générées par l'industrie de la pêche récréative. Cela représente 9 100 emplois. Cinq pour cent des recettes touristiques de la Colombie-Britannique proviennent directement des personnes qui viennent pêcher dans cette province.

L'autre point que nous voulons soulever porte sur les restrictions qui nous sont imposées en ce qui concerne la baleine noire. Actuellement, la zone du bras nord est fermée pendant la période estivale de pointe. C'est le cas depuis 2019. Nous ne sommes pas autorisés à pêcher là-bas. Cela nous oblige à nous éloigner davantage vers le bras sud et le bras central. Un projet de fermeture est actuellement à l'étude. On envisage de fermer la zone du bras sud, ce qui signifie que tous ceux qui pêchent dans la région métropolitaine de Vancouver devront se rendre dans une seule petite zone pour pêcher. Nous sommes vraiment touchés par ce qui s'annonce, et...

• (1220)

Le président: Je m'excuse. Je vais intervenir. Nous avons largement dépassé le temps imparti.

Nous allons passer à la première série de questions avec M. Gunn.

Aaron Gunn: Merci, monsieur le président.

Monsieur Summers, au large des côtes de l'île de Vancouver, le MPO envisage sérieusement d'imposer de nouvelles fermetures et restrictions des pêches en plus de celles déjà en vigueur, que ce soit au nom d'un objectif théorique ou en raison d'une gestion défaillante du stock dans le Fraser.

Trouvez-vous que ces propositions de fermeture reposent sur l'abondance, la science et des données factuelles, ou bien sur l'idéologie?

David Summers: Je dirais que cela dépend de là où l'on se situe.

Les fermetures supplémentaires envisagées — du moins d'après ce que j'ai pu constater lors de la réunion principale du Conseil consultatif de la pêche sportive — reposaient davantage sur une idéologie, dans le sens où l'on n'écoute qu'un seul intervenant, et non pas l'ensemble des intervenants concernés.

Aaron Gunn: Pourquoi pensez-vous qu'ils vont de l'avant avec des décisions sans tenir compte de l'opinion de tous les intervenants?

David Summers: Depuis 2015, essentiellement, les pêches sont devenues — du moins sur la côte Est, et en particulier la pêche publique — un pion dans le jeu de la réconciliation, si l'on peut dire. Nous acceptons de nombreuses... restrictions supplémentaires pour un groupe d'utilisateurs. À certains endroits, les pêches à des fins alimentaires, sociales et rituelles ont la priorité sur nous, ce qui est tout à fait juste, tout comme c'est le cas pour les pêches commerciales autochtones.

J'aimerais que le MPO soit davantage à l'écoute de tous les intervenants, car cela a des répercussions sur les moyens de subsistance et sur la capacité de tous les habitants de la côte d'aller pêcher.

Aaron Gunn: Évidemment, on a beaucoup parlé de l'examen de la Politique de répartition du saumon.

Selon vous, cela pourrait-il avoir une incidence sur les dates d'ouverture et de fermeture des pêches récréatives comme les vôtres?

David Summers: Tout à fait. Ce serait la chose qui aurait le plus d'incidence sur ma vie.

Je crois comprendre qu'ils envisagent de mettre en place un système de plafonnement ou de quota pour notre pêche au saumon chinook et au saumon coho. Cela entraînera très probablement une fermeture de la pêche pour certaines espèces à la mi-août, début août, voire fin juillet. J'ai dit plus tôt, certains endroits n'ouvrent même pas avant le 31 août.

Aaron Gunn: Si la date d'ouverture était, par exemple, reportée, quelles seraient les conséquences pour votre entreprise, votre famille et les collectivités côtières, telles que Port Hardy?

David Summers: Ce serait évidemment dévastateur, surtout que le mois d'août est le mois le plus chargé, ou le deuxième à ce chapitre, à Port Hardy pour les pêches... entre juillet et août. Si, soudainement, on supprime la moitié, cela réduirait de moitié nos revenus. Cela réduirait de moitié notre capacité à subvenir aux besoins de nos familles. La plupart de nos coûts sont fixes, eux aussi. Cela rendrait l'activité pratiquement impossible à maintenir.

Aaron Gunn: Au cours des dernières années, on a évidemment assisté à une forte progression de la technologie dans tous les domaines, et le MPO dispose d'un certain nombre de ressources.

La façon dont le MPO a pu communiquer les dates d'ouverture et de fermeture s'est-elle améliorée ou détériorée ces dernières années?

David Summers: Elle s'est détériorée, dans le sens où le plan de gestion intégré des pêches cette année, par exemple, ne sera publié que le 30 juin. Dans le passé, il était publié en mars ou en avril. L'Alaska annonce ses limites de saumon chinook pour l'année en mars.

Dans ma saison de pêche, j'ai des clients qui arrivent le 1^{er} juillet. Je ne peux pas leur garantir à 100 % qu'ils auront le droit de garder un saumon chinook. Auparavant, je pouvais leur dire qu'ils pouvaient le faire, mais je ne peux plus le faire désormais parce que le plan de gestion intégré des pêches pour cette année n'est publié que le 30 juin.

Aaron Gunn: On entend beaucoup parler ici, à Ottawa, ces derniers temps d'un nouveau gouvernement.

Avez-vous remarqué des changements quelconques dans la façon dont le MPO fait et annonce des décisions depuis que Mark Carney est devenu le premier ministre?

David Summers: Non, je n'ai pas encore remarqué de changement. Je garde espoir, car je sais qu'il a été élu parce qu'il a fait de l'économie une priorité, et la pêche publique, comme je l'ai dit plus tôt, est celle qui contribue le plus à l'économie de la côte parmi toutes les pêches réunies. Je l'espère. L'annonce du marquage de masse a été très bien accueillie par notre collectivité.

À part cela, je dirais « pas encore, en tout cas ».

Aaron Gunn: Ma prochaine question s'adresse à M. Griswold.

Pouvez-vous nous expliquer pourquoi l'ouverture de la pêche au saumon rouge du Fraser a été si tardive, et pourquoi les possibilités de capture ont été si limitées, alors que les retours ont atteint des niveaux quasi records ici l'été dernier?

Michael Griswold: L'ouverture de la pêche n'a pas été nécessairement tardive. Elle a généralement lieu la première semaine d'août. Le problème était que les prévisions pour 2025 représentaient environ un quart des prises réelles, et une partie du problème — une partie importante du problème — tenait au fait qu'une partie du saumon rouge du Fraser faisait partie des remontes tardives, dont on s'attendait essentiellement à ce que tous les poissons meurent pendant le trajet.

On observe depuis de nombreuses années des problèmes liés au saumon rouge de montaison tardive, problèmes qui ont commencé en 1996 et 1998, et le plan de gestion supposait essentiellement que ces poissons allaient mourir. C'était en quelque sorte les consignes données par la Commission du saumon du Pacifique, et le problème majeur était que ces poissons ne sont pas morts cette année. Ils ont survécu. Ils ont très bien survécu, mais la gestion...

• (1225)

Aaron Gunn: Le MPO savait-il cela bien à l'avance?

Michael Griswold: Non. Il considérait le 13 septembre comme une date fatidique sur le fleuve Fraser: tous les poissons qui passeraient à Mission après le 13 septembre survivraient, tandis que tous ceux qui passeraient avant cette date périraient. C'est là qu'une partie du problème réside. S'il s'attendait à ce que tous ces poissons meurent, n'aurait-il pas pu profiter de l'occasion pour pêcher ceux qui n'allaient pas survivre, en plus des stocks excédentaires de l'été?

C'est en quelque sorte une double pénalisation pour la flotte de pêche commerciale, car nous payons deux fois. Nous payons une première fois parce que l'on suppose que les poissons vont mourir, puis nous payons une seconde fois parce que nous perdons cet accès. Pour en revenir à cela, il...

Le président: Je dois intervenir, monsieur Griswold. Nous avons dépassé le temps alloué, mais nous aurons l'occasion d'approfondir cette réponse plus tard.

Michael Griswold: D'accord.

Le président: Sur ce, je vais me tourner vers M. Klassen, pour six minutes.

Ernie Klassen: Merci beaucoup.

Merci aux témoins d'être ici.

Monsieur Griswold, dans les notes d'allocution que vous nous avez présentées, vous dites que, en 2025, « on a appris que la taille de la remonte cette année-là était bien supérieure aux prévisions d'avant la saison ».

Quand ces prévisions ont-elles été rendues publiques? Pourriez-vous également nous expliquer brièvement comment ces prévisions ont été établies, et à quel moment on a appris que la remonte allait être différente?

Michael Griswold: Les prévisions sont généralement communiquées au secteur de la pêche par la Commission du saumon du Pacifique au mois de février. Les prévisions sont issues d'un ensemble d'analyses scientifiques diverses. Elles reposent en grande partie sur les retours des géniteurs des stocks. D'autres facteurs sont pris en compte, tels que les taux de survie prévus en mer et en eau douce. Un petit dénombrement est effectué sur quelques remontes, mais toutes ces données sont regroupées dans un grand mélange dont ressortent les prévisions.

Les prévisions ont été établies principalement parce qu'on estimait que... Comme vous le savez, ces dernières années n'ont pas été très clémentes pour le saumon rouge du fleuve Fraser. Les stocks ne se reconstituaient pas très bien.

L'année 2025 a été une grande surprise, et nous avons commencé à constater les premiers signes de survie, l'augmentation du taux de survie en mer, avec la première partie, celle de la première remonte dans les eaux de la Stuart, qui sont revenus en nombre environ sept fois supérieur aux prévisions.

Les autres montaisons ont ensuite commencé à suivre le mouvement, pas tout à fait dans les mêmes proportions, mais tous les éléments de la remonte du Fraser — les premiers dans les eaux de la Stuart, le début d'été, la remonte estivale et la remonte tardive — ont dépassé de loin les prévisions; ainsi, à la mi-août, nous avons une remonte importante.

Ernie Klassen: Merci.

Monsieur Summers, l'annonce concernant les marquages de masse que vous avez mentionnée et la Stratégie pour le saumon du Pacifique, l'ISSP, seront-elles utiles pour les pêches récréatives?

David Summers: Tout à fait, elles le seront, elles aussi. Il est évident qu'elles doivent être associées à d'autres éléments. Par exemple, l'annonce de la ministre selon laquelle la politique de répartition du saumon pourrait rester intacte en ferait partie, parce que, si nous n'avons pas de possibilité, il n'y aura pas de bénévoles pour aider ces écloséries à faire tout le travail. Toutes les écloséries que je connais le long de la côte bénéficient de centaines et de centaines d'heures de travail bénévole de la part de pêcheurs amateurs qui s'y rendent pour donner un coup de main. S'ils n'avaient pas la possibilité de pêcher ces saumons chinook et de les garder, je doute que l'on puisse compter sur un tel engagement bénévole.

• (1230)

Ernie Klassen: Monsieur Summers, vous avez dit que la pêche est un moteur économique dans les petites collectivités de la côte Ouest. Il va sans dire que nous voulons garantir la pérennité des pêches et des petites entreprises familiales. Avez-vous constaté un déclin dans ce secteur, ou s'agit-il uniquement d'une prévision? Comment peut-on empêcher ce déclin de se produire?

David Summers: On constate clairement une baisse depuis 2019, lorsque les réductions relatives au fleuve Fraser sont mises en place. Je ne peux plus pêcher à cinq minutes du quai avant le 15 juillet. Je dois naviguer pendant une heure, voire une heure et dix minutes. Les habitants de la région qui possèdent des petits bateaux de moins de 25 pieds ne peuvent pas se rendre là où je vais pour pêcher. Cela a vraiment limité la possibilité, même pour les habitants, d'aller pêcher le saumon à cinq minutes du quai pendant la majeure partie de l'été.

Ernie Klassen: Monsieur Chu, vous avez parlé des épaulards, nous voulons tous nous assurer que la population continue de se maintenir. Quelles sont les répercussions de cette situation sur votre secteur? Selon vous, les politiques actuelles relatives aux épaulards doivent-elles être révisées?

Ivan Chu: J'ai dit que, actuellement, une grande partie du bras nord du fleuve Fraser est fermée, nous ne pouvons donc pas pêcher là-bas pendant la haute saison de pêche. Ils proposent également de fermer le bras sud, puis de nous obliger à nous concentrer au milieu, entre les deux zones fermées, de sorte que tout le monde devra pêcher là-bas.

Nous devrions nous inspirer de la politique américaine de zone tampon, tel qu'elle est actuellement mise en œuvre au Canada. Auparavant, nous nous situions à 400 mètres, mais désormais, nous nous tenons à 1 000 mètres dès qu'il y a des épaulards. On ne peut pas mettre en place une interdiction statique pendant trois mois en espérant que les baleines viennent s'y nourrir, ce qui nous bloque l'accès, pour ensuite nous obliger à nous éloigner de 1 000 mètres dès qu'un épaulard est présent. Les huit associations de surveillance des baleines n'ont signalé qu'une seule observation d'épaulards résidents du Sud, le 13 septembre 2024. Il n'y en a pas eu dans le bras nord depuis 2019, année où celui-ci a été fermé. On en a vu un en 2024 pendant notre saison de pêche en septembre, dans le bras sud. À ce jour, aucun épaulard n'a été vu près de l'île Keats, dans la région de la baie Howe; il s'agissait d'épaulards de passage, et non des épaulards résidents du Sud.

Oui, nous voulons protéger les baleines, mais nous devrions passer à la mise en place d'une zone tampon plutôt qu'à des interdictions statiques. C'est ce que nous essayons de faire comprendre au MPO.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Klassen.

[Français]

Monsieur Deschênes, vous avez la parole pour six minutes.

Alexis Deschênes: Merci, monsieur le président.

Monsieur Griswold, dans vos notes d'allocation préliminaire, vous expliquez que vous avez dû démissionner du Conseil du fleuve Fraser en 2025, à contrecœur, parce que vous étiez d'avis que le secteur canadien de la pêche commerciale était pris dans un processus que vous jugiez corrompu. Pourquoi est-ce que vous avez écrit ça?

[Traduction]

Michael Griswold: Je l'ai écrit parce que c'est ce que j'ai ressenti.

Essentiellement, j'avais consacré 40 ans de ma vie au processus de gestion du fleuve Fraser, en travaillant au nom du Canada pour le Conseil du fleuve Fraser.

Comme je l'ai dit dans ma déclaration, j'ai travaillé en collaboration avec le MPO. Nous avons négocié des plans de pêche qui reposaient sur la conservation et ainsi de suite. En 2025, les choses ont changé. Un mur s'est dressé devant les perspectives d'avenir quand les conditions le justifiaient. Cette année, ces conditions étaient réunies, puisque la remonte s'est révélée quatre fois supérieure aux prévisions. En temps normal, cela aurait permis d'augmenter les activités de pêche, mais le ministère ne l'a pas autorisé, car il avait conclu un accord avec un groupe appelé le Conseil de gestion du saumon du Fraser. Cet accord a essentiellement compromis et bloqué toute possibilité, car on s'attendait à ce qu'il souhaite introduire un grand nombre de poissons dans les frayères, ce qui est un autre problème.

Mon problème, c'est que le ministère avait considérablement modifié sa façon d'autoriser les activités de pêche et l'ouverture des saisons. Il fallait attirer l'attention sur cette situation. La seule façon que j'ai trouvée pour y parvenir était de démissionner de manière très médiatisée.

• (1235)

[Français]

Alexis Deschênes: Donc, quand vous dites que le système était corrompu, si je vous suis bien, vous voulez dire que les décideurs en place au ministère des Pêches et des Océans n'ont pas pris une décision rigoureuse, cohérente et basée sur les faits, mais plutôt une décision pour favoriser certains intérêts.

[Traduction]

Michael Griswold: Je ne dis pas que le système était corrompu. Je pense que le système a changé et qu'un ensemble de nouveaux acteurs — à la fois du MPO et d'autres groupes — ont influencé la prise de décisions. Pour le dire gentiment, ils l'ont fait de façon très naïve. C'est une idée reçue assez répandue: beaucoup de gens croient que si l'on met davantage de poissons dans les frayères dans les rivières à saumon, on obtiendra automatiquement un meilleur taux de retour. Ce n'est pas nécessairement le cas.

Dans cette situation particulière, c'est ce qui a principalement influencé la décision du MPO, prise conjointement avec le conseil de gestion du saumon du fleuve Fraser. Il y avait suffisamment d'information. Durant les 40 années de ma participation, j'ai appris une chose ou deux. J'estime que le fait de placer tous ces poissons supplémentaires dans les frayères pourrait avoir des effets négatifs, pas nécessairement positifs. Malheureusement, ils ne m'écoutaient pas. Ils n'écoutaient pas les autres qui disaient la même chose.

[Français]

Alexis Deschênes: À ce moment-là, comment avez-vous compris les agissements du ministère des Pêches et des Océans? Pour faire plaisir à quel groupe agissait-il?

[Traduction]

Michael Griswold: Ils avaient conclu une entente officielle avec les Premières Nations du fleuve Fraser concernant une certaine zone maritime. Il s'agit du conseil de gestion du saumon du fleuve Fraser. Ils avaient prévu, dans le cadre d'un protocole d'entente, le droit de ce groupe d'établir des objectifs d'échappée. Comme je l'ai dit plus tôt, l'établissement des objectifs d'échappée constitue le fondement de la gestion des pêches en période de fin de saison. Leurs croyances naïves par rapport à l'établissement de ces objectifs d'échappée ont été à l'origine même d'un effet très négatif sur toutes nos pêches, en particulier, comme je l'ai dit plus tôt, sur la remonte tardive, qui était essentiellement le facteur déterminant de la gestion du poisson en 2025.

Tous les stocks de saumon ont tendance à se mélanger. Certains d'entre eux arrivent plus tôt, d'autres plus tard, mais à un moment donné, ils se chevauchent. Vous pouvez avoir tout un ensemble de stocks abondants, mais s'ils se chevauchent avec des stocks plus petits ou moins abondants, alors la pêche doit se faire en fonction du plus petit dénominateur commun.

Dans ce cas-ci, les remontes tardives imposaient un taux de récolte de 10 %, ce qui était bien inférieur aux 50 % permis pour les remontes de début d'été.

• (1240)

[Français]

Le président: Merci beaucoup, monsieur Deschênes.

[Traduction]

Cela met fin à notre première série de questions. Nous allons passer directement à la deuxième, avec M. Small pour cinq minutes.

Clifford Small: Merci, monsieur le président.

Je vais d'abord donner avis d'une motion.

Monsieur le président, elle est ainsi libellée:

Que,

a) compte tenu des préoccupations soulevées par la publication du rapport intitulé: *Four Wind Energy Areas (WEAs) in the Offshore of Nova Scotia: A Description of the Primary Marine Ecosystem Features, Significant and Protected Areas, At-risk and Depleted Species, Fish and Fisheries, Science Surveys, and Other Human Uses that May Occur In and Around the French Bank, Middle Bank, Sable Island Bank, and Sydney Bight Areas* (rapport) paru dans le Rapport manuscrit canadien des sciences halieutiques et aquatiques 3312;

b) conformément à l'article 108(1)(a) du Règlement, le ministère des Pêches et des Océans (MPO) soit tenu de fournir au Comité, dans les 30 jours suivant l'adoption de la présente motion, les éléments suivants:

(i) tous les documents, y compris, mais sans s'y limiter, les protocoles d'entente, les notes d'information et les communications internes, liés à la décision de produire ce rapport, y compris toute demande relative à sa préparation et à l'affectation des ressources associées,

(ii) tous les documents liés au calendrier de publication du rapport, y compris toute correspondance ou note d'information concernant sa publication en relation avec les annonces relatives au développement de l'énergie éolienne en mer sur le plateau néo-écossais,

(iii) tous les documents relatifs aux processus d'examen interne du rapport, y compris tout examen par les pairs, toute consultation interministérielle ou toute évaluation menée au sein du ministère des Pêches et Océans, y compris au sein des divisions des Sciences et de la Gestion des pêches,

(iv) tous les documents relatifs aux consultations, ou à l'absence de celles-ci, avec le secteur de la pêche lors de la préparation du rapport,

(v) tous les documents relatifs à l'omission des plans de gestion intégrée des pêches (PGIP), des évaluations du potentiel de rétablissement (EPR) ou des stratégies de rétablissement requises par la Loi sur les espèces en péril (LEP) dans le rapport,

(vi) toutes les communications internes, les comptes rendus de décision, les documents d'information, les analyses et autres documents relatifs à l'utilisation de ce rapport dans la prise de décision ministérielle;

c) conformément à l'article 108(2) du Règlement, le comité entreprenne une réunion de deux heures avec des représentants du ministère des Pêches et Océans, que la réunion ait lieu une semaine après que tous les documents demandés auront été reçus par l'ensemble des membres du Comité, et que l'ordre du jour de la réunion porte spécifiquement sur le rapport.

Merci, monsieur le président.

Maintenant...

Le président: La motion a été reçue. Vous devez — évidemment — fournir un préavis de 48 heures, donc elle ne peut pas être proposée à l'heure actuelle.

Clifford Small: Non.

Le président: Elle a maintenant été reçue.

Clifford Small: Merci, monsieur le président.

J'ai maintenant une question pour M. Griswold.

Monsieur Griswold, comment le MPO a-t-il pu se tromper à ce point dans son estimation du saumon rouge du fleuve Fraser de l'an dernier?

Michael Griswold: C'est l'une des surprises qui guettent la gestion du saumon du Pacifique. Nous avons de très bonnes surprises et de très mauvaises. La grande inconnue est ce qui se passe dans la survie en mer.

Essentiellement, les saumons passent deux ans en eau douce, puis ils partent en mer. C'était vraiment anodin. Même s'il y avait des signes, aucun signe définitif ne laissait deviner cette augmentation de la survie en mer.

En 2010, nous nous sommes retrouvés avec une remonte de 30 millions de saumons rouges, soit près de deux fois et demie plus que prévu. Il s'agissait également d'un produit de la survie en mer. La survie en mer peut, elle aussi, complètement vider la pêche de sa substance.

Cela faisait un certain temps que nous connaissions un mauvais taux de survie en mer. C'est peut-être ce qui a influencé à la baisse les prévisions, mais pas tant que cela. Personne ne s'attendait vraiment à ce surplus, à l'abondance, qui est revenu l'an dernier. C'était une bonne surprise.

Clifford Small: La ministre a la responsabilité ultime des décisions qui ont une incidence sur le gagne-pain de groupes comme ceux qui sont présents aujourd'hui au Comité. Pensez-vous que le gouvernement se soucie de vos gagne-pains?

• (1245)

Michael Griswold: Je pense que c'est l'un des aspects de son travail de s'en soucier, mais parfois, cette question est éclipsée par d'autres. Il est parfois difficile de comprendre pourquoi.

Je participe notamment à une autre pêche, celle du saumon keta de la Colombie-Britannique. Nous sommes coincés dans cette constance malheureuse où la moitié de notre pêche nous a été retirée pour protéger le saumon arc-en-ciel de l'intérieur du fleuve Fraser, même si, dans le groupe auquel j'ai participé, nous n'avions attrapé qu'environ 40 spécimens récemment. Cette mesure a essentiellement décimé la moitié de notre gagne-pain là-bas.

Lorsque nous demandons si le ministère ou la ministre s'en soucie... il est difficile de concilier cette question avec les décisions qui ont éliminé ces possibilités. Nous demandons, à tout le moins, de présenter les données scientifiques réelles, les vraies données à la ministre, de lui fournir de meilleurs outils décisionnels qui pourraient permettre un assouplissement des restrictions existantes. Oui, c'est un message contradictoire. Oui, elle s'en soucie, mais elle concilie cette considération avec d'autres.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Small.

Nous cédon maintenant la parole à M. Morrissey pour cinq minutes.

Robert Morrissey (Egmont, Lib.): Merci, monsieur le président.

Ma première question s'adresse à M. Summers. Vous avez commencé à répondre à une question sur le marquage de masse et la Stratégie pour le saumon du Pacifique, qui ont une incidence sur la pêche récréative. Vous avez manqué de temps, mais pourriez-vous nous en dire plus et conseiller le Comité? Considérez-vous cela comme une mesure progressiste?

David Summers: Absolument, c'est une mesure progressiste, mais à elle seule, elle ne... Elle est utile dans certains domaines, bien sûr, mais elle doit absolument être associée à d'autres éléments également.

Il ne fait aucun doute que la pêche connaît un déclin, comme je l'ai mentionné plus tôt, et il n'y a pas qu'une seule mesure — comme le marquage de masse de 100 % de nos poissons d'élevage — qui va la sauver. Il faut absolument prendre plus de mesures... autoriser l'accès aux Britanno-Colombiens et aux Canadiens aux poissons qui constituent une ressource publique.

Robert Morrissey: Vous avez dit que la pêche connaissait un déclin.

David Summers: Oui, tout à fait. Je voulais dire que la pêche publique connaît un déclin.

Robert Morrissey: Oui, alors, prudemment, vous devriez prendre quelques mesures pour empêcher sa décimation totale.

David Summers: Tout à fait.

Robert Morrissey: Merci.

Monsieur Chu, vous avez fait allusion à une zone tampon. Je pense que vous l'avez mentionnée. Pourriez-vous expliquer la différence entre le Canada et les États-Unis? Expliquez-nous-le un peu davantage, si vous le pouvez.

Ivan Chu: Dans une zone tampon, si nous pêchons et que des épaulards sont présents, nous devons remonter notre matériel et nous déplacer d'au moins 1 000 mètres ou un kilomètre, et cela vaut pour tout le monde. Lorsque le clan de baleines est passé, nous recommençons à pêcher. En revanche, quand il y a des fermetures statiques, cela signifie que toute la région est hors limites, que les baleines soient ou non présentes. C'est tout simplement hors limites. L'État de Washington a adopté la zone tampon, qui fonctionne très bien pour lui: si des épaulards sont présents, vous retirez votre matériel et partez. Vous le savez généralement lorsque des épaulards sont présents, parce que les bateaux d'observation des baleines le sont également.

Robert Morrissey: Pourriez-vous expliquer au Comité — compte tenu du fait que les États-Unis ont adopté cette mesure dans l'État de Washington — si l'utilisation de cette méthode a eu des conséquences négatives sur la population d'épaulards?

Ivan Chu: Non, car nous restons loin des baleines. Ils restent loin d'elles, car auparavant...

Robert Morrissey: Pourquoi le Canada devrait-il suivre un protocole différent de celui des États-Unis?

Ivan Chu: Je ne sais pas pourquoi. On vient tout juste d'intégrer la zone tampon dans le cadre de la loi, mais ils ont toujours...

Robert Morrissey: Qui l'a intégrée dans le cadre de la loi, les États-Unis ou le Canada?

Ivan Chu: Le Canada. Il suit ce que les États-Unis ont fait.

Robert Morrissey: Nous allons nous aligner sur leur position.

Ivan Chu: Nous disposons maintenant de la zone tampon. C'est entré en vigueur.

Robert Morrissey: D'accord.

Ivan Chu: Mais nous avons aussi la fermeture statique, ce qui signifie que nous ne pouvons pas aller dans la région où se trouvent les poissons, car c'est fermé pour les épaulards, et il n'y a pas de données scientifiques montrant qu'ils étaient là. Au cours des deux dernières années, on en a aperçu une seule fois dans la région qu'ils proposent, la branche sud du fleuve — en septembre 2024 — et aucun dans la branche nord, qui est maintenant fermée depuis six ans.

● (1250)

Robert Morrissey: J'ai une question pour M. Griswold. Vous avez fait un certain nombre d'observations au sujet des bonnes et des mauvaises surprises, puis vous avez aussi mentionné les données scientifiques réelles. Les « données scientifiques réelles » est une expression que j'entends répétée très souvent par les témoins du Comité, selon le côté de la science où ils se situent. Pourriez-vous approfondir pour le Comité votre définition de « données scientifiques réelles »?

Michael Griswold: Eh bien, les données scientifiques réelles ont leur fondement dans les données. Il s'agit de renseignements réels qui sont...

Robert Morrissey: Le ministère ne fonctionne-t-il pas avec des données réelles?

Michael Griswold: Non. Parfois, ces données sont compromises.

Dans ce que j'ai dit par rapport à la pêche au saumon kéta, les données sont en quelque sorte partagées. Ce qui se passe avec notre pêche au saumon kéta en Colombie-Britannique est que, s'il y a quelque rencontre que ce soit avec une truite arc-en-ciel — nous envisagions d'effectuer des pêches à l'essai afin d'établir essentiellement s'il existe un réel problème de truites arc-en-ciel —, la pêche de démonstration serait interrompue immédiatement à cause d'une seule rencontre. Cela ne fournit aucune donnée scientifique pour l'étude nécessaire, et cette donnée est donc, comme je l'ai dit, compromise.

Nous devons établir un consensus à l'égard des critères nécessaires pour les pêches de démonstration, les pêches à l'essai ou quoi que ce soit d'autre. J'espère que cela donnera de véritables résultats. Que ce soit favorable ou défavorable pour nous, nous pouvons vivre avec le résultat, mais si nous n'avons pas la possibilité de réaliser ces démonstrations, nous ne le saurons pas, et cela compromet tout.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Morrissey.

[Français]

Monsieur Deschênes, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Alexis Deschênes: Merci, monsieur le président.

Monsieur Griswold, j'aimerais poursuivre la discussion avec vous pour être sûr de bien comprendre votre allégation selon laquelle le système était corrompu. Vous avez parlé tantôt de l'entente qui a eu lieu entre le ministère des Pêches et des Océans et le groupe que vous avez mentionné, les Premières Nations du fleuve Fraser. En quoi est-ce que cette entente a empêché le ministère de prendre une bonne décision?

[Traduction]

Michael Griswold: Essentiellement, le conseil de gestion du saumon du fleuve Fraser a décrété qu'il n'y aurait qu'un taux de récolte de 10 % sur les remontes tardives. Malheureusement, à cause de l'abondance de poissons là-bas, nous nous sommes retrouvés à pêcher ces 10 % très tôt dans la saison, ce qui a anéanti toute autre possibilité de pêche.

Dans des circonstances normales, nous aurions constaté un accroissement de la taille de la remonte, et même si l'on s'attendait à des problèmes avec les remontes tardives, nous aurions également augmenté la marge — l'autorisation — de la prise de cette montaison tardive. Cela aurait facilité notre accès au saumon rose et à des remontes d'été plus abondantes.

Le conseil de gestion du saumon du fleuve Fraser avait adopté un mandat enjoignant au MPO — qui en est membre — de se rallier essentiellement à la demande de ne pas proposer d'augmentation des récoltes dans ce secteur. Le conseil de gestion du saumon du fleuve Fraser est un groupe bilatéral entre les Premières Nations du fleuve Fraser et le MPO. Selon mes estimations, l'accroissement et l'augmentation des récoltes là-bas étaient justifiés, et c'est pourquoi j'ai démissionné.

• (1255)

[Français]

Le président: Merci beaucoup, monsieur Deschênes.

Alexis Deschênes: Merci.

[Traduction]

Le président: Il nous reste du temps pour un dernier tour de questions, raccourci à quatre minutes. Sur ce, je cède la parole à M. Morrison pour quatre minutes.

Rob Morrison: Merci, monsieur le président.

Monsieur Griswold, ce n'est pas pour enfoncer le clou trop fort, mais le MPO a-t-il tiré des leçons de 2025, par exemple un changement plus rapide? Fait encore plus important, vous avez aussi évoqué dans votre déclaration liminaire la présence d'intervenants à une table ronde, de fonctionnaires et de membres des populations autochtones. Croyez-vous que le MPO tirera des leçons de cette expérience et ira peut-être chercher l'expertise de pêcheurs véritables qui savent ce qu'il va arriver si le MPO ne respecte pas les données scientifiques réelles dont vous parlez?

Michael Griswold: Oui, je suis optimiste quant à 2026. Il a essentiellement reconnu les problèmes survenus l'an dernier. Il n'admettra pas nécessairement qu'il était fautif, et je ne vais pas non plus pointer qui que ce soit du doigt. Je tiens simplement à dire que nous ne pouvons pas agir de la même manière que l'an dernier et qu'une table ronde à laquelle tous les intervenants qui n'ont pas en-

core présenté leurs points de vue... À une table ronde, il n'y a pas de droit de veto. C'était le problème l'an dernier. La table ronde fournit une expertise.

Rob Morrison: D'accord, c'est formidable. C'est une bonne réponse, merci.

Monsieur Chu, tout d'abord, merci pour vos 34 années de service dans les forces policières et l'application de la loi, au sein de la GRC et du service de police de New West.

Ivan Chu: Merci.

Rob Morrison: Nous avons parlé un peu plus tôt de la partie concernant les guides. Les chiffres que vous détenez pour les saumons d'écloserie diffèrent légèrement de ceux du MPO. Comment peut-on régler cela? Quand le MPO décidera-t-il enfin de faire intervenir des experts comme des guides pour l'aider à élaborer des politiques plutôt que de partir de son côté sans même écouter ce que vous dites?

Ivan Chu: L'étude qu'il a menée au cours des deux dernières années portait sur la pêche à Howe Sound pendant la période d'avril à mai, et il a échantillonné des milliers de poissons qu'il a pêchés, desquels il a tiré des échantillons d'ADN. C'est ainsi qu'il a déterminé que 90 % des saumons de taille réglementaire qu'il avait pêchés provenaient d'une écloserie.

Le rapport traîne sur un bureau quelque part. C'est pourquoi nous n'avons pas de pêche sélective des poissons pour 2026. C'est parce que le MPO est encore assis sur les rapports de 2024 et de 2025. Tant que le rapport ne sera pas publié et que la ministre n'aura pas pu prendre sa décision d'ouvrir une pêche sélective, nous en restons là.

Rob Morrison: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Morrison.

Je vais profiter de la dernière série de questions qu'il nous reste pour les quatre dernières minutes. Je veux revenir sur les questions posées par M. Morrison.

Monsieur Chu, vous avez évoqué la disparité d'un certain nombre de régions sur la côte Sud, en particulier concernant le fait que les îles Gulf disposent de mesures de conservation dans une pêche sélectionnée, mais Howe Sound n'a pas la même possibilité. Comment justifiez-vous cette disparité entre les deux zones?

Ivan Chu: Je le considère comme un désavantage économique total pour nos guides locaux et nos pêcheurs locaux, le secteur des pêches récréatives. Nous pouvons faire de la pêche avec remise à l'eau, mais nous n'avons pas le droit de conserver un seul saumon d'écloserie, alors qu'à 30 kilomètres de là, ils peuvent le faire. Dès le 15 juillet, du côté du détroit où se trouve Nanaimo, on peut conserver un saumon de moins de 80 centimètres, ce que nous ne pouvons pas faire avant le 1^{er} septembre.

En tant que guides de pêche, nous amenons des clients et leur disons: « Si nous étions à 27 kilomètres à l'ouest, nous aurions pu conserver ce poisson. » Ils nous regardent et nous demandent pourquoi. Nous essayons ensuite de leur expliquer les décisions prises.

Cela a nui à notre secteur d'activités. Nous perdons beaucoup de clients. Nos clients appellent des gens sur l'île et demandent: « Y a-t-il du saumon que nous pouvons garder? » En plus, ils ont la possibilité de garder la morue-lingue, mais nous, pas encore, et ils sont en mesure de pêcher du flétan.

C'est pourquoi il est très difficile de faire des affaires du côté de Vancouver.

• (1300)

Le président: Absolument. Je sais qu'à cela s'ajoutent les répercussions de la pandémie, bien sûr, ainsi que beaucoup d'autres entreprises de pêche. Nous avons reçu quelques témoins la semaine dernière qui ont évoqué la même préoccupation concernant le manque d'accès à Howe Sound.

Bien sûr, il y a quelques semaines, nous avons reçu l'annonce du marquage de masse pour le saumon sur la côte Sud dans les écloseries. Selon vous, quelles répercussions cela pourrait-il avoir sur l'accès potentiel à la pêche sélective dans une région comme Howe Sound?

Ivan Chu: Ce serait excellent. Un plus grand nombre de poissons n'aurait pas la nageoire adipeuse, car elle a été... Si nous faisons comme les Américains, qui procèdent à un marquage de masse de 100 % de tous leurs poissons d'écloserie — le saumon coho et le saumon quinnat — et que nous faisons un marquage de masse de 100 % de notre saumon quinnat, alors la majorité du poisson que nous pêchons à Howe Sound sera du poisson d'écloserie. Nous serons ensuite en mesure de conserver le poisson, et plus de gens pourront participer à la pêche récréative et utiliser les services des guides.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Chu.

Pour ma dernière question, je m'adresserai probablement à M. Griswold.

Tout d'abord, merci de votre travail de longue date au sein du Conseil du fleuve Fraser de la Commission du saumon du Pacifique. Vous avez parlé d'un élément à propos duquel j'aimerais votre avis. Vous avez mentionné les effets négatifs liés au fait de ne pas autoriser un nombre suffisant de récoltes du poisson qui retourne dans le fleuve Fraser. J'aimerais que vous m'expliquiez pourquoi c'est un problème tandis que nous cherchons à savoir comment aborder cette question cette année et au cours des prochaines années concernant le fleuve Fraser et ailleurs.

Michael Griswold: Au cours de la dernière année, en 2025, il était prévu que la totalité de la montaison tardive périsse en route avant d'atteindre les frayères. On s'attendait à un faible retour. Tous les retardataires qui finissaient par arriver dans les frayères étaient considérés comme un avantage.

Le problème est que cette mortalité précoce des remontes tardives là-bas est un phénomène relativement récent. Personne ne sait vraiment pourquoi c'est arrivé ni si c'était dû à la prédation ou à des contaminants chimiques dans le fleuve ou ailleurs. Cependant, quelque chose contraignait ces poissons à ne pas trop tarder.

En 2025, ces poissons ont fini par revenir à leur comportement migratoire habituel, ce qui leur a permis de retarder leur remonte. Ce que nous devons faire pour sortir de cette case est de mener plus d'évaluations. Il nous faut de meilleures évaluations du détroit de Georgia, à l'embouchure du fleuve Fraser, pour voir si ces poissons migrent vers le fleuve ou s'ils restent sur place. Dans ce dernier cas, cela nous dit essentiellement que ce n'est pas un gros problème. C'était l'une des recommandations proposées l'an dernier — évaluer les pêches —, mais malheureusement, il n'y avait pas suffisamment de ressources pour le faire. Cela sera forcément nécessaire si l'on veut qu'une certaine collaboration scientifique puisse s'entendre sur les renseignements et décider des prochaines étapes à partir de là. C'est la réponse. Il faut plus de renseignements.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Griswold.

Je crains que cela ne mette fin aux témoignages. Je tiens à remercier tous les témoins d'avoir été ici en personne et par vidéoconférence. Ce sont des témoignages très intéressants. Je sais qu'on a mentionné des recommandations. Si nous n'avons pas eu le temps d'aborder un élément en particulier, vous êtes invités à le soumettre par écrit au Comité alors que nous terminerons le rapport qui découlera de ces délibérations.

Notre prochaine réunion se tiendra mercredi, lorsque nous reprendrons notre étude des pêches du maquereau de l'Atlantique et du hareng de l'Atlantique.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>